

LE PEUPLE



COURRIER

DE LA CÔTE
DU SUD



74e année CAHIER A

Mercredi, 13 février 1974

Série D, Vol. 2, No. 6 20 CENTS

L'usine Moto-Ski devient l'usine Bombardier

par J.P. LEMIEUX

Le réaménagement administratif entrepris chez Bombardier Ltée récemment, touche de façon significative sa filiale Moto-Ski Ltée de La Pocatière, mais n'entraînera pas la fermeture de l'usine.

Au cours d'une entrevue qu'il nous accordait la semaine dernière avant qu'il ne quitte La Pocatière, le président de Moto-Ski Ltée, M. Jean-Paul Gagnon, a confirmé que la compagnie

Bombardier voulait centraliser à Valcourt l'administration de ces «produits récréatifs» Moto-Ski, Ski-doo et Can Am.

C'est en raison d'un marché très difficile qui provoquait, depuis deux ans, une forte baisse de la production de motos-neige, que Bombardier Ltée a été obligé de procéder à ces transformations.

En centralisant l'administration des produits récréatifs, la compagnie Bombardier compte rentabiliser son

usine de La Pocatière, qui ne serait plus affecté uniquement à la production des motos-neige Moto-Ski mais qui se verrait confier d'autres productions, comme celle de Jarry Precision accordée récemment.

Comme nous l'annonçons dans notre édition du 16 janvier dernier, le réaménagement provoquera une diminution du personnel administratif à La Pocatière. La direction générale des deux usines Bombardier est

unifiée à Valcourt, ce qui ne laisse à La Pocatière que la direction de la production et la direction du personnel. Le service de la comptabilité est considérablement réduit, le département de la recherche et le département des pièces demeurant pour l'instant à La Pocatière. Des 120 «employés à la semaine», il n'en restera qu'une quarantaine.

Selon M. Jean-Paul Gagnon, loin de laisser présager une fermeture de l'usine, ces changements adminis-

tratifs affecteraient peu les «employés à l'heure», puisqu'on veut assurer une production plus stable en la diversifiant. Il y a maintenant une soixantaine d'employés à la production et on

croit que le nombre passera à 200 lorsque la production intensive débutera.

Ainsi l'usine Moto-Ski devient l'usine Bombardier à La Pocatière, mais ne ferme pas.

Le CRDQ en consultation
dans la Côte-du-Sud

Page 8

Projet d'association des locataires de HLM à Montmagny

par Claude MARCHAND

Le Service d'Action communautaire a mis sur pied un projet visant l'éventuel regroupement des locataires des habitations à loyer modique, situées sur l'Avenue Côté à Montmagny.

La réalisation de ce projet dit: "Habitation Montmagny" est déjà entamée puisqu'un stagiaire à l'emploi du Bureau des Affaires sociales à Montmagny, M. Laurent Gourgue, travaille présente-

ment à rencontrer individuellement les quelque 30 familles qui occupent ce complexe d'habitation vieux d'à peine quatre ans dans le but de connaître leurs problèmes respectifs, à prime abord, et de savoir s'ils sont intéressés à former une association des locataires de H.L.M.

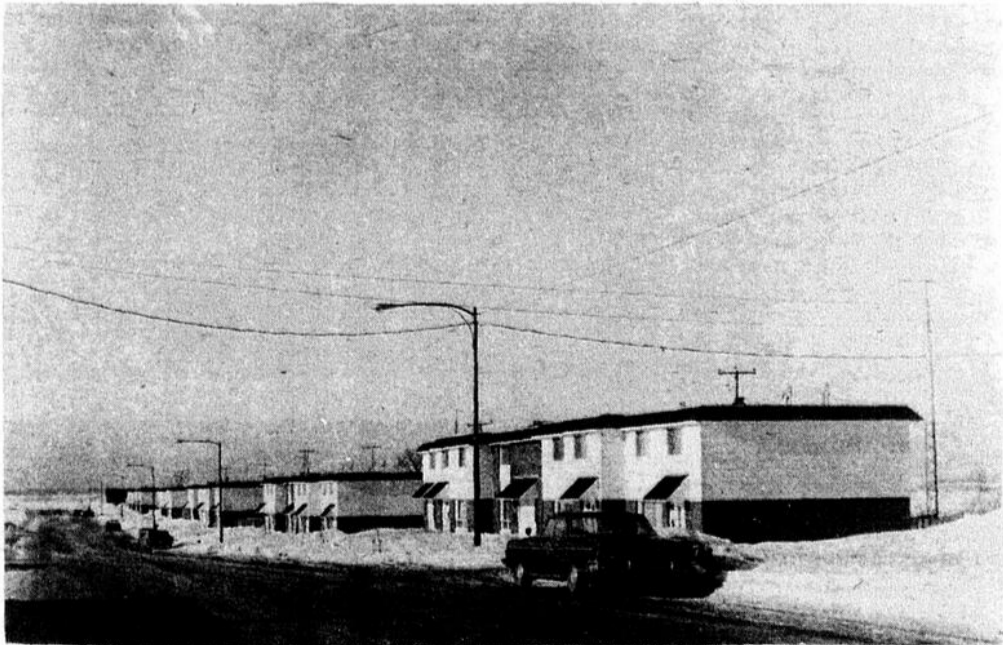
Rappelons qu'un projet quasi similaire avait déjà été lancé en 1971 par un locataire concerné, M. Barde, qui songeait à réunir les locatari-

res de ces habitations à revenu modique en assemblée; cette initiative était toutefois restée vaine puisque trois couples seulement avaient répondu à l'invitation.

Les habitations à loyer modique à Montmagny renferment deux types de locataires, à savoir des assistés sociaux et des travailleurs à faible revenu, dans une proportion sensiblement équivalente. La plupart des familles ont plusieurs enfants et

par conséquent les mêmes problèmes.

M. Gourgue doit faire un rapport détaillé de ses rencontres avec les locataires au Service d'Action communautaire et plus précisément son directeur, M. Paul-André Dufour, à la fin de son mandat en avril prochain. Avec ces données en main, on étudiera alors les possibilités de formation d'une Association des locataires de H.L.M. à Montmagny.



Championnat
provincial

L'équipe de lutte olympique du Cegep de La Pocatière a remporté, en fin de semaine dernière à Montréal, le championnat provincial senior toute catégorie et s'est classée deuxième au championnat provincial junior.

De plus, douze lutteurs ont mérité des médailles et participeront au camp d'entraînement en vue du championnat canadien, qui sera disputé en mars à Regina.



Décès de M. L.O. Roy

Page 3

Pour construire le campus, le CEGEP devra exproprier des terrains

(J.P.L.)— La corporation du Cegep de La Pocatière entend procéder à l'expropriation des terrains nécessaires pour la construction du nouveau campus.

C'est ce qu'ont décidé les administrateurs du Cegep «étant donné que les négociations dans l'achat des

terrains n'ont pas donné de résultats».

Ce sont les seules informations contenues dans le procès-verbal de la réunion du 22 janvier, remis à la presse cette semaine.

Rappelons qu'à la réunion du 11 décembre dernier, le Conseil d'administration du

Cegep avait pourtant accepté l'offre des propriétaires des terrains, soit la Fabrique de Ste-Anne de la Pocatière.

Le curé de la paroisse, M. l'abbé Joseph Ancil, nous révélait alors que l'offre était de \$0.30 du pied carré pour un terrain d'environ 204,000 pieds carrés, situé

sur la 9e rue, près de l'aréna.

Cependant, le Ministère de l'Éducation aurait refusé ce prix. Ainsi, la corporation serait obligée de recourir à l'expropriation, ce qui serait pour le conseil d'administration du Cegep, «la meilleure façon de répondre aux attentes des propriétaires».

Un professeur ne peut être président du CEGEP

(J.P.L.)— Un professeur ne peut être élu président du conseil d'administration d'un Cegep.

Tel est l'avis légal émis récemment par le Service du contentieux du Ministère de l'Éducation, communiqué et accepté par les membres du

conseil d'administration du Cegep de La Pocatière lors d'une réunion le 22 janvier dernier.

Cette décision du Ministère de l'Éducation dénoue l'imbricolage créé le 6 novembre dernier par «l'élection» de M. René J. Bernier,

professeur, au poste de président du Conseil d'administration.

L'élection, contestée le soir même, c'est le président sortant, M. Raymond Boulet de Montmagny, qui a continué d'assumer le poste.

Ainsi, l'élection à la prési-

dence et l'élection d'un nouvel exécutif auront lieu le 5 mars prochain.

Même s'ils ont accepté l'avis légal, les administrateurs du Cegep trouvent «déplorable que tous les membres ne puissent accéder à la présidence de la corporation».

Consultation sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial

(J.P.L.)— De septembre à décembre 1973, le Conseil supérieur de l'Éducation a mené une vaste consultation sur «l'état et les besoins de l'enseignement collégial» au Québec.

Le Conseil supérieur de l'éducation veut ainsi «contribuer à améliorer le système d'enseignement collégial en proposant, pour les années 1975-80, des objectifs et des conditions de réalisation adaptés à une situation qu'il faut déjà prévoir».

Les personnes, les groupements ou les organismes intéressés à l'enseignement collégial ont été invités à réfléchir sur les objectifs de départ: démocratisation de l'enseignement collégial, rationalisation du développement de l'enseignement post-secondaire et amélioration de l'enseignement.

Au Cegep de La Pocatière, les responsables des Services pédagogiques, les enseignants, les étudiants et les parents ont participé à cette «journée pédagogique». Le journal du Cegep, La Triade, dans son dernier numéro, présente les rapports des différents groupes déposés lors de cette journée. Nous en faisons un résumé, ailleurs dans ce journal.

Notons qu'il s'agit d'une première étape de la consultation menée par le Conseil supérieur de l'éducation. En effet, de janvier à avril 1974, des rencontres publiques seront organisées dans toutes les régions du Québec pour discuter des questions suscitées par la synthèse des mémoires soumis dans la première étape.

Le CDCS et la consultation du CRDQ

(J.P.L.)— Interrogé pour savoir quelle attitude prendra le CDCS durant la vaste campagne de consultation du CRDQ, le président M. Serge Lebel a précisé que le rôle du CDCS en serait un de vigilance.

Rappelons que le CDCS s'est récemment désaffilié du CRDQ et que la campagne de consultation du CRDQ portera sur le portrait socio-économique de la Côte-du-Sud.

M. Lebel a souligné que le CDCS allait y participer pour s'assurer de la

représentativité de cette consultation et pour veiller à ce que la Côte-du-Sud puisse s'exprimer librement.

M. Lebel voudrait qu'après cette consultation, chaque groupe consulté puisse suivre les dossiers et faire les pressions nécessaires pour influencer les prochaines actions gouvernementales.

Selon M. Lebel, la participation du CDCS à la consultation ne signifie pas que le CDCS retourne au CRDQ.

A St-Pascal

Les étudiants protestent

(J.P.L.)— Les étudiants de l'école Polyvalente de St-Pascal ont manifesté, la semaine dernière, leur mécontentement du service de la cafétéria.

Selon le président des étudiants, M. Jacques Michaud, les étudiants trouvent exagéré le prix demandé en fonction de la qualité et la quantité des mets servis.

A St-Pascal, le mets principal coûte \$1.25, alors qu'ailleurs, nous a fait remarquer M. Tibault, ce prix comprend soupe, dessert et breuvage.

Les étudiants ont accepté lundi, de cesser leur

manifestation qui durait depuis mercredi à la suite d'une entente avec la direction de l'école.

Le principal de l'école, M. Claude Langlais a assuré les

étudiants que d'ici deux semaines, des représentations seraient faites auprès de la Commission Scolaire Grand Portage, responsable de l'administration de la café-

teria. Quant aux étudiants, il semble qu'ils reprendront leur manifestation si dans deux semaines la situation n'est pas améliorée.

Plusieurs organismes veulent collaborer avec le CDCS

(J.P.L.)— Depuis la tenue du colloque sur le tourisme le 2 février dernier, le Conseil de Développement de la Côte-du-Sud a reçu des offres de collaboration de nombreux organismes de la région.

Le président du CDCS, M. Serge Lebel, y voit un signe encourageant pour l'avenir de l'organisme et une indication de la lourde tâche qui

les attend.

Soulignant les propos qu'ont tenus les députés de Bellechasse et de Montmagny-L'Islet après le colloque, M. Lebel a déclaré: «Il est évident qu'on ne pourra ménager toutes les susceptibilités, mais le Conseil d'administration veut relever le défi avec la collaboration de la population.»

Rappelons que les députés avaient, à cette occasion,

souligné quelques inquiétudes au sujet de la représentativité du CDCS. Pourtant le 2 février, plusieurs délégués d'organismes travaillant au développement du tourisme, ont confié au CDCS un mandat de coordination des efforts dans ce domaine.

Quant à l'avenir du CDCS, M. Lebel a précisé que le mois de février était consacré au financement de l'organisme.

L'homme du mois: M. Louis A. Lemieux

(J.P.L.)— Pour souligner le travail de certaines personnes, face au développement politique, économique, social et culturel de la Côte-du-Sud, le CDCS entend désigner une «personnalité du mois», tout au long de l'année.

En même temps qu'il annonçait cette nouvelle, M. Serge Lebel, président du CDCS, communiquait que le Conseil d'administration avait fait un premier choix. Il s'agit de M. Louis-Armand Lemieux, de L'Islet-sur-Mer.

M. Lebel a précisé qu'en choisissant M. Lemieux, «le CDCS voulait souligner son dévouement à la région et lui faire connaître sa profonde gratitude pour les services rendus à l'organisme».

Dans les notes biographiques fournies, on remarque que M. Lemieux est membre-fondateur du CRDQ et depuis deux ans trésorier de l'organisme. M. Lemieux a également travaillé six ans au CDCS comme administrateur puis comme vice-

président. Il a été aussi administrateur responsable du projet «La Ruche».

Depuis de nombreuses années, M. Lemieux a travaillé au sein de différents organismes, notamment 15 ans à

la Société St-Jean-Baptiste du diocèse, dont six ans à la présidence.

M. Lemieux a pris sa retraite en novembre 1973 après 35 ans de service au Ministère des Postes.



A Ste-Apolline

Le développement du Lac Carré est entamé

par Claude MARCHAND
Le Comité de Développement du Lac Carré, à Ste-Apolline dans le comté de

Montmagny-L'Islet, qui a vu dernièrement son projet approuvé par le Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immi-

gration dans le cadre du Programme des Initiatives locales, procure depuis le début de janvier 1974, un emploi régulier à quelque 13 personnes et ce pour une période de six mois.

Le comité dispose en effet d'une somme de \$40,760., dont \$32,760. sont versés par les Initiatives locales et \$8,000. par la Municipalité de Ste-Apolline, pour réaliser la 1ère phase d'un projet qui pourrait à long terme totaliser un montant de \$1,000,000.

On se rappelle qu'une corvée populaire réunissant plus de 200 travailleurs-bénévoles autour du Lac Carré, en juin dernier, fut à l'origine des travaux pratiques visant à l'aménagement des abords du lac; bien qu'à ce moment le projet ait été refusé par le Ministère de la Main-d'Oeuvre. Il fallait alors, comme l'a dit quel- qu'un, donner un grand coup avant de mourir; et c'est ce geste d'entraide collective qui aurait favorisé l'acceptation ultérieure du projet.

Treize personnes travaillent donc aujourd'hui à la fabrication de chaises, de tables, de poubelles, chaloupes, pédalos et autres articles en bois qui constitueront dès le mois de juin prochain une première partie de l'équipement du futur Centre de Plein Air du Lac Carré.

Dès cet été, a confirmé le président du comité M. Alfred Noël, le lac sera accessible aux villégiateurs en quête de loisirs et de repos puisque les tables, chaloupes et autres accessoires seront déjà disponibles. L'aménagement du terrain de camping toutefois ne sera pas terminé avant juin 1976,

de même que l'installation des chalets et des équipements pour la pratique de divers sports d'été et d'hiver.

Il faudra entretemps, se-

lon M. Noël, en venir avec une entente avec le gouvernement fédéral qui favorise davantage la Municipalité de Ste-Apolline concernant le droit de propriété du terrain

autour du lac. Un bail de 10 ans relatif à l'occupation du terrain lie présentement le fédéral et le Comité de Développement via la Municipalité.



Le Comité de développement du Lac Carré à Ste-Apolline tenait samedi soir dernier une rencontre de ceux et celles qui sont directement touchés par ce projet. On a pu se rendre compte du travail déjà effectué dans l'atelier même des ouvriers. Apparaissent ici derrière l'une des chaloupes en construction de gauche à droite, MM. Gilles Turcot, parrain du projet, l'abbé Denis Lepage, curé de la paroisse et membre influent du comité, Alfred Noël, président, et Gilles Deschênes, maire de la Municipalité.

[C.M. PEUPLE-COURRIER]

Les députés au Cercle de presse

(J.P.L.)— MM. Pierre Mercier, député de Bellechasse, Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet et Jean-Marie Pelletier, député de Kamouraska, sont les invités du Cercle de Presse de la Côte-du-Sud, ce soir.

Les membres du Cercle de Presse interrogeront les députés sur la situation et l'avenir de la Côte-du-Sud, après les élections du 29 octobre dernier.

On se souvient que déjà ils avaient été invités pour exposer leur programme lors de la campagne électorale d'octobre.

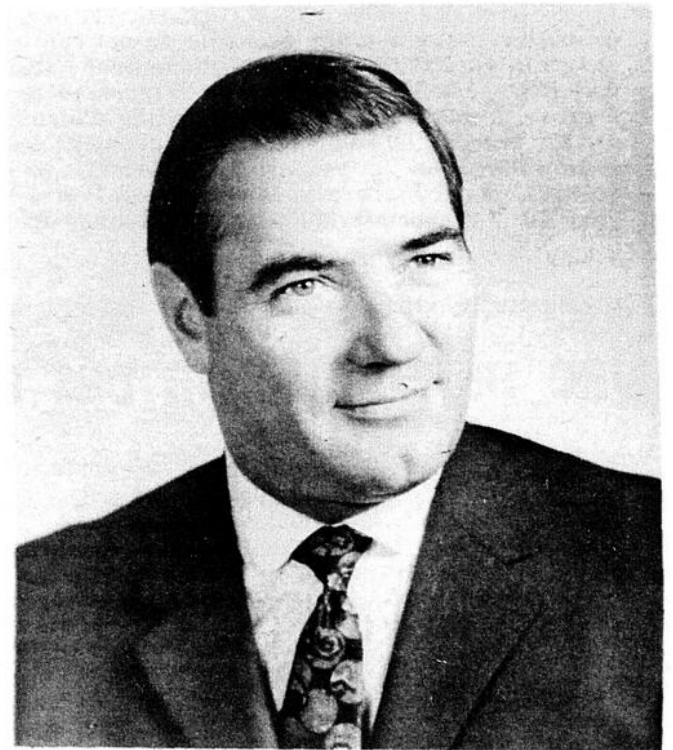
St-Paul en deuil d'un citoyen émérite

(J.L.G.)— Monsieur Paul-Omer Blais, une personnalité avantageusement connue dans la région est décédé samedi le 9 février, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 48 ans. Il était l'époux de Dame Noëlla Coulombe, maire de St-Paul et Préfet du comté de Montmagny. Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, ses enfants: Carl, Maude, François et Marie; son père et sa mère, M. et Mme Ferdinand Blais; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Jeannette, infirmière; Thérèse (Lucien Gagné); Robert (Laurette Tanguay); Ursule (Marcel Pénin); Raymond (Berthe Gagné); Dolorès (Roland Saulnier); Lorraine (Gaston Blais) ainsi que de nombreux neveux et nièces. Ses funérailles eurent lieu mardi à 3h.00 en l'église de St-Paul parmi un grand concours de parents et amis.

Monsieur Paul-Omer Blais avait été maire de la municipalité de St-Paul de 1961 à 1971. Il était président de: Daquaamo Lumber Ltée, de Canexo Inc., Atelier de Pneus Montmagny. Il était

également Chevalier de Colomb, 4e degré. A la famille si cruellement éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. S'il-vous-plait, faire un don à la Fondation Bouchard Inc., Collège Ste-Anne de la Pocatière.



Monsieur Montmagny n'est plus

A Montmagny, le 7 février, à l'âge de 79 ans et 5 mois, est décédé Monsieur Louis O. Roy, Président des Industries Roy et ancien maire de la Cité de Montmagny. Il était l'époux de dame Marie-Anne Duchesneau.

M. Louis O. Roy est né le 1er octobre 1894 dans le Massachussets, de parents Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis, Joseph-Octave Roy et Arthémise Demers, originaires d'Armagh dans le comté de Bellechasse.

Ses parents revinrent habiter Armagh sur une ferme où il passe sa jeunesse. Il se marie à Armagh, le 12 octobre 1914, à Marie-Anne Duchesneau, fille de Alexandre et Emélie Bélanger.

Il fit son apprentissage de

la vie sur la ferme familiale, puis, jeune, il est embauché par le C.N., alors une filiale du chemin de fer Transcontinental, dans la région. Il joue un temps le rôle d'interprète pour ensuite être à l'emploi de la même compagnie en qualité de serre-freins.

Il vécut à Charny dès 1918 où il commence à élever sa famille. C'est en 1920, en avril, qu'il vint habiter Montmagny définitivement où il fit sa vie.

Durant la période d'après-guerre, il est embauché comme gardien aux Industries de la Machinerie Agricole, puis le président de la firme Otaco, M. Phelps lui confie la province de Québec comme représentant des ventes, Montmagny demeu-

rant le centre de distribution.

Alors que vers les années 1940 il constate qu'un marché canadien se développe pour l'outillage et la machinerie à base de fonte grise, il fonde une usine, avec la collaboration de ses deux fils Marcel et Roland. En 1948, les Industries Roy Ltée étaient devenues une entreprise progressive. Il en est demeuré président jusqu'à son décès, assisté de ses deux fils Roland et Guy.

M. Louis O. Roy a marqué son milieu auquel il est demeuré profondément attaché. Présent et actif dans toutes les activités sociales, il participe à la construction de l'église St-Thomas, après le feu qui détruit l'ancienne et il sert la communauté religieuse à tous les éche-

lons.

Malgré sa nombreuse famille et ses obligations d'affaires, il consacre une partie importante de sa vie à sa ville comme conseiller et maire. Le 22 janvier 1964, le Conseil de la ville de Montmagny lui décerne le titre de «Monsieur Montmagny».

C'est l'exemple et la définition exacte de ce qu'il a été. Citoyen modèle, dévoué envers les siens, généreux et entreprenant, il a aimé la vie pour servir les autres. Malgré le labeur et les nombreuses épreuves, il a toujours semé l'espoir et la confiance. Montmagny perd en lui un de ses plus valeureux bâtisseurs. Il a honoré et fait rayonner le nom de sa ville à travers le pays en devenant président de l'Union des Municipalités de la province

et vice-président de l'Union Canadienne.

Monsieur Roy était Commandeur de l'Ordre de St-Albert-le-Grand et Chevalier de Colomb au 4ième degré.

Outre son épouse, qui depuis près de 60 ans l'a toujours si dignement secondé, lui survivent ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gérard Lapointe (Marie-Ange), Albert Roy (feu Marie-Anne), Madame Léandre Roy (Annette Gaudreau), Madame Marcel Roy (Gilberte Coulombe), M. Mme Roland Roy (Noëlla Landry), Madame André Paré (Renée Roy), M. et Mme Jean-Marie Roy (Eva), M. Mme Ovide Laflamme (Thérèse), M. Mme Guy L. Roy (Pierrette Nicole), M. Mme Marcel Noel

(Colette), M. Mme Joseph Donohue (Françoise). Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Cyrille Beaudoin (Rose-Anne Duchesneau), Mme Nazaire Plaisance (Maria Duchesneau), Mme Léonard Langlois (Diana Duchesneau), Soeur Antoinette Duchesneau, Mme Ovide Gagnon (Alma Duchesneau), Mme Maurice Duchesneau (Aurore Duchesneau), M. Mme Louis-Rémy Duchesneau, M. Georges-Etienne Duchesneau ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les obsèques eurent lieu lundi en l'église St-Thomas et l'inhumation au cimetière de la paroisse.

A la famille si cruellement éprouvée, nos plus sincères condoléances.

CINEMA LAFONTAINE

Commençant le 22 fév.



les Novices Ensorcelées

LES DÉMONS



18 ANS

Bloc-notes

Un objectif à continuer

Lors de la parution du premier numéro du PEUPLE—COURRIER, le 11 janvier 1973, soit après la fusion des deux hebdomadaires, notre directeur général, M. Jean-Paul Cloutier écrivait que l'objectif du journal, ambitieux il est vrai, était d'en faire l'un des plus complets de la presse régionale.

DEPUIS ce temps, c'est à cette tâche que se consacrent sans relâche, une équipe de journalistes sans cesse à l'affût d'une information objective et constructive. Informer pour savoir? Savoir, afin de mieux agir, telle me semble la mission d'un journal régional. Par une couverture objective des événements qui composent la vie d'une région, un hebdomadaire se doit d'être le reflet de la région qu'il représente. C'est là, à mon sens, son unique raison d'être.

En prenant la relève, c'est uniquement à cette tâche que je veux me consacrer, en donnant, en collaboration avec Jean-Pierre Lemieux et Claude Marchand, à l'information de

notre région l'importance qui lui revient dans le contexte socio-économique de notre société. Ce que le député anglais Edmund Burke qualifiait de «quatrième pouvoir», doit être véritablement au service de toutes les couches sociales de notre société.

Mais, une information libre et objective n'est possible que si ses sources d'information le sont véritablement. Pour renseigner objectivement ses lecteurs, l'informateur doit être informé lui-même d'une façon libre.

Cette collaboration essentielle à la réalisation d'un voeu cher à l'équipe de rédaction, à savoir: faire du PEUPLE—COURRIER l'un des hebdomadaires les plus complets de la presse régionale au Québec, nous en sommes certains et nous vous en remercions. Ensemble, la tâche sera plus facile. Ainsi, collectivement, nous continuerons à bâtir un coin de pays.

Jean-Louis GAGNON

Exclusif aux hebdomadaires

Une indemnité en cas d'accident?

par Susie BOUCHARD

S'il arrivait qu'une personne se blesse ou décède à la suite d'un accident survenu sur un terrain ou une propriété gouvernementale, sauriez-vous qu'il existe un service des réclamations ayant pour but d'indemniser les victimes de tels accidents.

Le service

Le service relève du ministère de la Justice et s'occupe des réclamations de tous genres dans lesquelles les intérêts du gouvernement ou sa responsabilité sont engagés.

Par exemple, dans le cas cité plus haut, la personne ou la famille concernée n'aurait qu'à acheminer une réclama-

tion pour dédommagement au service des réclamations qui fera le nécessaire pour l'indemniser si la demande est justifiée.

Il en est de même pour tout accident, perte d'objet ou vol subi sur un terrain ou dans un édifice du gouvernement.

Ainsi, une protection spéciale est accordée aux détenteurs de permis de chasse et de pêche en cas d'accident.

Ce nouveau service permet de limiter les manipulations des diverses demandes acheminées vers les nombreux organismes gouvernementaux, en canalisant les réclamations vers un service unique pour une meilleure efficacité.

Procédure

Le requérant n'a qu'à présenter sa demande au service des réclamations du ministère de la Justice. Un enquêteur du service fait alors les recherches d'usage, il établit la responsabilité du gouvernement et, s'il y a lieu, négocie les arrangements.

C'est également à ce service qu'incombe la responsabilité de faire enquête lorsqu'une somme est due au gouvernement, que ce soit un prêt d'étudiant, une bourse ou tout autre

compte.

De la sorte, des statistiques sont compilées à l'intention des ministères pour leur permettre de préparer leur budget afin de mieux répondre aux besoins de la population québécoise.

Toute personne impliquée dans une telle situation n'a qu'à s'adresser au Service des réclamations qui prendra soin de son cas et mettra tout en œuvre pour la dédommager si la demande est justifiée.

D.G.C.G.

Le député Lambert vu par un journaliste torontois

—par Robert McKenzie, journaliste au Toronto Star.

Adrien Lambert, le député du Crédit Social de la circonscription de Bellechasse, est un homme de haute taille, une version rurale de Charles de Gaulle.

A la différence de l'ancien président français, néanmoins, Lambert n'a pas de grands desseins en politique. Pour ce député créditiste de 60 ans, qui a été agriculteur pendant toute sa vie avant d'entrer à la Chambre des Communes en 1968, la politique est l'art de résoudre les petits problèmes quotidiens des électeurs les plus obscurs de sa circonscription.

Lorsque le Parlement a ajourné mardi dernier, Lambert a parcouru au volant de sa voiture les 350 milles qui le séparent de son village sur le Bas Saint-Laurent et 15 minutes après son arrivée, ayant changé de vêtements, il était en route pour un souper avec les membres du Conseil municipal local.

"Vous pouvez dire à vos lecteurs que je ne me suis pas lancé dans la politique pour toucher un salaire et prendre des vacances dans le Sud", nous dit Lambert.

"Pour moi, le Parlement et ma circonscription sont une usine et je tiens ma place dans la chaîne de fabrication".

Lambert a passé toute sa journée de mercredi dans son bureau, à recevoir ses électeurs et à répondre au téléphone. Une partie des appels venait de petites entreprises typiques de sa circonscription employant 10 ou 15 personnes.

"Ces entrepreneurs chauffent leurs usines à mazout et se préoccupent de leurs approvisionnements pour l'hiver", dit Lambert.

"Je leur ai dit de ne s'inquiéter, que la soi-

disant crise était l'oeuvre des compagnies pétrolières multinationales qui veulent accroître leurs bénéfices".

L'augmentation des prix?

"Un électeur m'a fait remarquer que les haricots étaient devenus un produit de luxe pour banquets", déclare Lambert. "Ils étaient à 18c. la livre en avril dernier et sont maintenant passés à 77c. la livre".

L'énergie et l'inflation sont les problèmes les plus controversés de l'heure, mais Lambert en revient rapidement aux problèmes fondamentaux qui sont le cheval de bataille d'un député créditiste: l'emploi, l'assistance sociale et les complexités de l'impôt sur le revenu.

Jeudi, le député Lambert s'est rendu à Lévis et Québec pour négocier et discuter avec les fonctionnaires fédéraux et provinciaux pour le compte de ses électeurs.

A Lévis, il a visité le bureau régional de l'assurance-chômage et exposé les problèmes que rencontrent plusieurs électeurs de sa circonscription.

A Québec il s'est rendu au bureau régional de l'impôt sur le revenu pour tenter de résoudre les problèmes d'une douzaine de bûcherons.

Il passa ensuite à la Commission des accidents du travail de Québec, puis au ministère des Affaires sociales du Québec.

"Certains trouvent cela drôle quand j'explique comment tirer le plus possible parti de la législation adoptée par les gouvernements libéraux", commente Lambert.

"De la façon dont je vois les choses, une campagne électorale ne dure qu'un mois, mais un député reste un administrateur pour les 47 autres mois. Je n'ai jamais refusé de rendre service à quiconque".

LE PEUPLE
COURRIER

55, Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415
248-0419
248-0430

HEBDO DE LA COTE-DU SUD

Le Pocatière, P56-1514
L'Islet, 247-5168

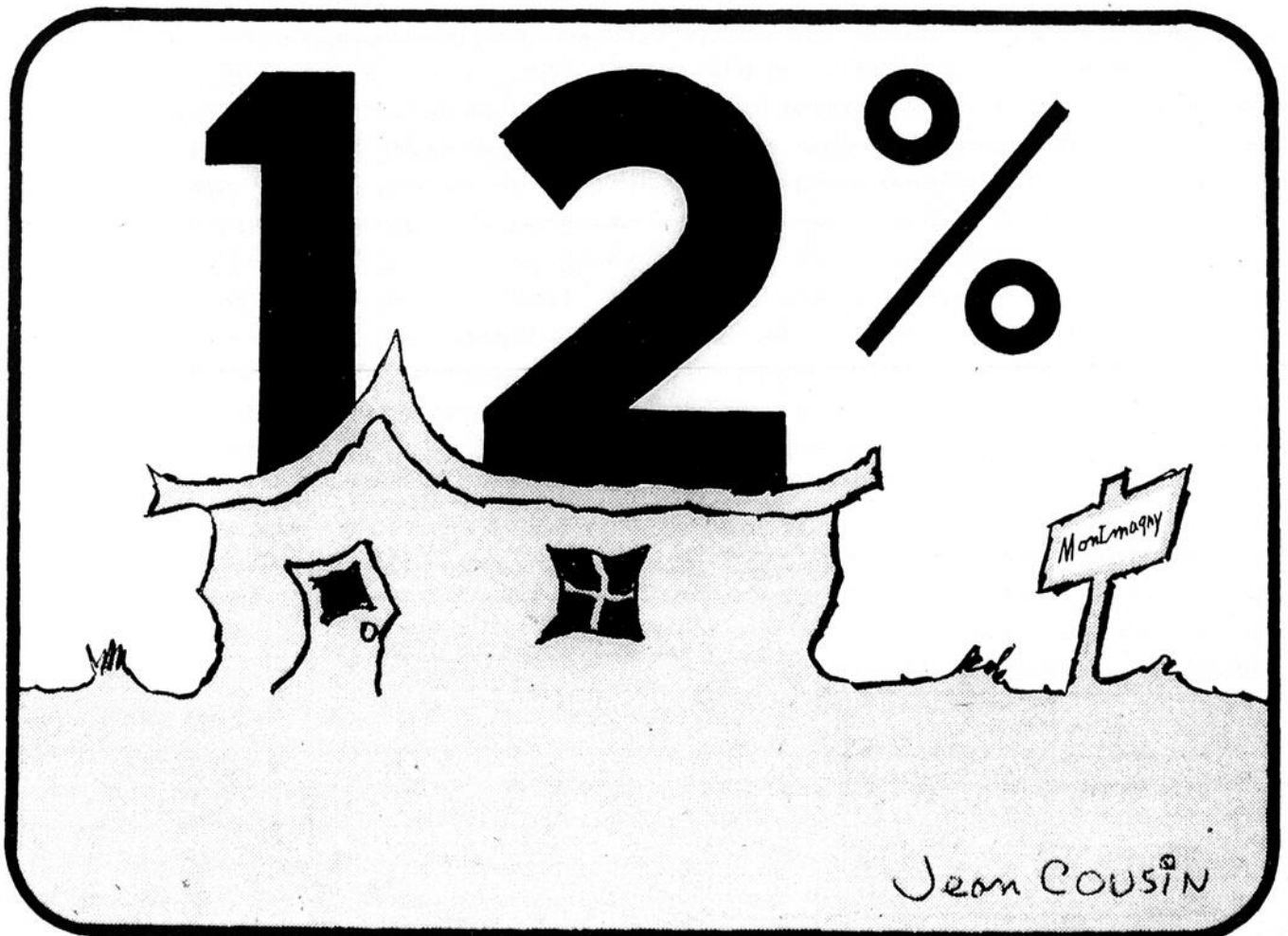
Directeur
Thomas Tremblay
À la rédaction
Jean-Louis Gagnon
Jean-Pierre Lemieux
Claude Marchand
Marketing
Gilbert Bouchard
Publicitaires
Yvon Lemieux 248-0419
André Gagnon 852-2307
Clément Montminy
Abonnement 248-0430
R. Lamontagne

Comptabilité
Mlle Dorothy
Birmingham
Secrétariat,
Mlle Suzanne
Lévesque

Mme Denis Fortin
Maquetistes
Jean Cousineau
Clément Boulanger

HEBDOS
A

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépot légal - Bibliothèque Nationale du Québec



Remise de la charte du Club Optimiste

Les membres du club Optimiste de Montmagny feront la FIESTA, le samedi soir 16 février au Club sportif Le Bûcheron. A cette occasion on soulignera la reconnaissance officielle du club optimiste en rappelant les services que son statut lui confie d'être au service de la

communauté, en vérifiant les besoins des jeunes, en encourageant ceux-ci dans leurs projets et en les soutenant dans la promotion de services à rendre dans le milieu.

A la fête samedi soir, le club parrain de MAISON-NEUVE et de nombreux autres membres optimistes

seront de la fête pour souligner les liens importants à créer pour soutenir notre jeunesse dans son épanouissement. Toutes les personnes intéressées à mieux connaître les services rendus par ce club, sont aussi invitées à participer à ce rassemblement.

Le Club Optimiste de Montmagny voudra répondre à la question QU'OSSA DONNE UN CLUB OPTIMISTE? C'est en soutenant une variété de services communautaires tels: Une semaine d'appréciation de la jeunesse, une campagne de sécurité à bicyclettes, encouragement aux cadets, semaine du respect de la loi, concours d'art oratoire et de nombreuses autres formes de participation sont au programme d'un club optimiste.

Un club optimiste QU'OSSA DONNE? C'est par nos services communautaires que nous répondrons!

Le Club Optimiste de Montmagny
par Justin Picard, sec.

Perspectives-Jeunesse relève de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration

(C.M.) Le programme d'aide "Perspective-Jeunesse" ne relève plus désormais du Secrétariat d'Etat mais bien du Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration.

"Perspective-Jeunesse" donne aux jeunes la possibilité de travailler ensemble afin de concevoir et mettre sur pied des services com-

munitaires qui seront à la fois utiles et originaux et qui les aideront à subvenir à leurs besoins et à financer leurs études."

Les personnes intéressées à présenter un projet dans le cadre de ce programme, ont jusqu'au 15 mars prochain pour le faire, et la réalisation des projets acceptés devra être terminée le 1er septembre 1974.

Perquisition d'alcools dans huit chalets de motoneiges

(C.M.)— Des vérifications effectuées par les membres de l'équipe régionale des Alcools et de la Moralité, samedi dernier dans les chalets de huit clubs de motoneiges de la région, ont

entraîné la saisie de liqueurs alcoolisées pour un montant de quelque \$350.

Parmi les clubs visités, on en compte deux de la région immédiate de Montmagny et

six de la région de l'Islet. Des plaintes seront bientôt portées contre certains individus relativement à la vente illégale de liqueurs alcoolisées.

A la

St. Valentin

DONNEZ DES BONBONS

Laura Secord

14 FEV.

MAGNIFIQUES EMPAQUETAGES POUR LA ST. VALENTIN

Pharmacie Montmagny Enr.

114, Ave de la Gare, Montmagny 248-0343

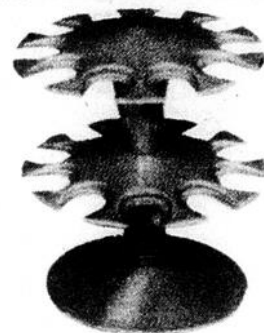
LA PAPETERIE ça nous connaît!



PANIER A REBUTS EN ACIER

MODELE G.S.W. 8
panier mesurant 11 1/4" de haut **2.90**

MODELE G.S.W. 10
panier mesurant 14 1/4" de haut **3.60**
Choix de couleurs



SUPPORTS A ETAMPES VELOS

MODELE VELOS 130
1 - étage tenant 10 étampes **4.50**

MODELE VELOS 132
2 étages tenant 20 étampes **6.60**

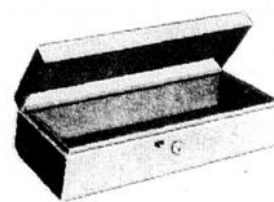
Ces deux modèles sont rotatifs



BALANCES POSTALES "PELOUZE"

MODELE PC-1
capacité de 1 livre
échelle à la 1/2 once **4.95**

MODELE PC-2
capacité de 2 livres
échelle à la 1/2 once **8.75**



COFFRETS A ARGENT STEELMASTER

MODELE F3 - avec serrure
largeur 11 1/2"
hauteur 3 1/2"
profondeur 4 5/8" **5.50**



MODELE F10 - avec serrure
et plateau à argent
largeur 10 1/4"
hauteur 2 1/4"
profondeur 7 1/4" **8.60**

bellavance inc.

Galleries Montmagny Montmagny (418) 248-3877



Au carnaval st-ADALBERT.— Photo prise le 2 février lors du couronnement de la Reine du Carnaval d'Hiver de St-Adalbert. Dans l'ordre habituel nous remarquons: la duchesse Martine Gill, son intendant Christian Castonguay, la Reine Hélène Bourgault et son intendant Donald Bourgault ainsi que la duchesse Lise Bourgault et son intendant Yvon Bois. (Photo: Mme A.C. Pelletier)

Au Carnaval d'hiver de Ste-Apolline

Dans les cadres de son carnaval d'hiver, avait lieu dimanche à Ste-Apolline pour la troisième année consécutive, la fameuse compétition de tape-cul. Chez les hommes, cette année encore, le champion est M. Evariste Dion, le deuxième, M. Cyrille Marceau jr., et enfin M. Aimé Marceau.

Chez les femmes, le classement est comme suit: première, Mme Raynald Bernard, deuxième, Mme Luc Ratté de St-Emile, troi-

sième Mme Paul Tanguay. Chez les juniors, André Ouellet s'est classé premier, suivit de Jean-Yves Lachance et Jean-Pierre Bernard.

Merci à tous les participants. Si vous désirez participer au concours de monuments de glace, s'il vous plaît vous inscrire le 23 février, de 9hres à midi, en téléphonant au numéro 469-2471.

Le Comité des Loisirs Ste-Apolline
Mme Fillion, prés.

Poseur

JEAN-CLAUDE COULOMBE

Tapis-prélarts avec carte de compétence.

Estimation Gratuite.

248-2072

Pharmacien

D.
LAPORTE

Heures d'ouverture: 2.00 à 6.00
9.00 à 12.00 7.00 à 9.30

Fermé samedi, dimanche et fêtes.
(Pour ordonnance à compter de 10.30 A.M.)
rue de La Fabrique, Armagh, tél.: 466-2925.

Lettre ouverte

La Pocatière, 8 février 1974

M. Elisée Vaillancourt
Directeur général
C.L.S.C. ST-Pamphile
St-Pamphile
Comté de L'Islet.

Monsieur,

Dans un article paru dans l'édition Peuple-Courrier du 19 décembre 1973, l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés interrogeait le Service Social de La Pocatière sur son implication dans l'implantation du C.L.S.C. de St-Pamphile. Dans sa réponse, M. Pelletier demandait de s'adresser directement au directeur général, soit M. Elisée Vaillancourt.

Par la suite, nous avons appris qu'un animateur était engagé. Face à cette animation, trois (3) points nous préoccupent particulièrement.

Les objectifs de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux sont, semble-t-il, de favoriser l'accessibilité de ces services, de répondre aux besoins précis d'une population, d'impliquer le milieu dans l'organisation et l'administration de

ces services.

Nous imaginons que l'animateur engagé visera à toucher ces objectifs. Mais ne faudrait-il pas préalablement informer la population de ce qu'est un C.L.S.C., des services auxquels elle a droit, des tâches qu'elle doit remplir?

Comment comptez-vous recueillir les besoins de la population? Ces besoins ne sont-ils pas le point de départ à l'organisation de services? Qui peut mieux exprimer ses besoins que la population concernée?

Vous est-il nécessaire d'assurer une véritable par-

icipation de la population? Et si oui, quand la prévoyez-vous? A quel niveau? Par quels mécanismes?

En tant qu'association qui regroupe des membres qui auront certainement à utiliser vos services, nous croyons qu'il est de notre devoir de demander une réponse publique aux questions posées ici.

Nous comptons sur votre collaboration.

Bien à vous,

L'Association des parents
d'enfants inadaptés
par: Mme Fabienne
St-Laurent
R.R. 2, La Pocatière.

Tél.: 248-2115

Bijouterie R. Coulombe Enr.

REPARATIONS
A PRIX MODIQUE

17 Est, Rue
St-Jean-Baptiste Montmagny



**OUVERTURE
OFFICIELLE**

D'un nouvel atelier d'ajustage mécanique,
en automobile et camion, à Berthier-sur-Mer.

Spécialité de Moteurs de Berthier inc.

Propriétaires: M. André Lévesque et Yvon Gamache.

SPECIALISTES EN RECONDITION
NEMENT DE MOTEURS

Têtes refaites à neuf
Sièges refacés
Planage de Têtes
Repérage de Moteurs
Installation de Sleeves
Ajustement de Pin de Piston
Installation de Guides,
de Valves et Siège de Valves

La seule entreprise du genre entre Lévis et Rivière du Loup, sur la Rive Sud.

Reparation de tous genres de moteur (à gaz et diesel) autos, camions et tracteurs de ferme etc.

De la machinerie des plus perfectionnées et des experts pour effectuer un travail garanti.

Un atelier tout désigné pour le meilleur rendement de votre moteur.

Berthier-sur-Mer, Co. Montmagny, Résidence: 259-7521, Atelier: 259-7131
Résidence: 259-7581.

AVIS

aux personnes pratiquant LA CHIROPRAQUE,
LA PROFESSION D'AUDIOPROTHÉSISTE
et LA PODIATRIE au Québec,
le 1er février 1974

Par suite de la mise en vigueur des lois concernant la chiropratique, la profession d'audioprothésiste et la podiatrie, les personnes qui, en date du 1er février 1974, exerçaient la chiropratique, la profession d'audioprothésiste ou la podiatrie au Québec sont priées de prendre note qu'elles ont jusqu'au 1er juillet 1974 pour faire une demande écrite d'inscription aux examens de l'Office des professions du Québec. La réussite de ces examens permettra d'obtenir un permis d'exercice délivré par le Bureau de chaque corporation en cause.

Faire parvenir
la demande d'inscription à

Le secrétaire
Office des professions du Québec
930 Chemin Ste-Foy (7e étage)
Québec G1S 2L4

Roy subira son procès le 5 avril

(C.M.) Gilles Roy, de St-Raphaël, accusé d'avoir assassiné le 3 octobre 1973, son ami d'enfance Aimée Mercier, subira son procès le 5 avril prochain lors des prochaines assises criminelles au Palais de Justice de Mont-

agny. Ainsi en a décidé le juge Gilles Lahaie, de la Cour des Sessions de la Paix, au terme de l'enquête préliminaire qu'il présidait les 7 et 8 février en rapport avec cette affaire.

Pas de conférence de presse au CEGEP

(J.P.L.)— Même s'il a été impossible jusqu'à maintenant d'organiser une conférence de presse au sujet des délibérations du Conseil d'administration du Cegep de La Pocatière, celui-ci demeure cependant fidèle à une résolution adoptée en décembre, en publiant un résumé du procès-verbal de ces réunions.

C'est ainsi qu'on apprend que, lors de la réunion du 22 janvier, les membres du C.A. ont accepté qu'un département de sciences et techniques de laboratoire physique soit constitué.

Appelés, au cours de la même réunion, à donner leur point de vue sur la lettre ouverte publiée par M. Antoine Fournier dans le jour-

nal PEUPLE—COURRIER, plusieurs membres du C.A. ont fait savoir leur désapprobation. Rappelons que M. Fournier soulignait le caractère «clos» et «l'administration totalitaire» du Cegep.

Par ailleurs, un comité du Conseil d'administration composé de MM. Camille Castonguay, Régis Michaud et Michel Côté, rencontrera le Comité diocésain de pastorale qui se pose des questions au sujet de l'implantation du nouveau campus pour le Cegep.

Sans préciser davantage, la copie du procès-verbal qu'on nous a remise fait état de négociations avec le Collège de Ste-Anne au sujet «d'aménagement et transformation de locaux pour la présente session».

Inscription à la maternelle

L'inscription des élèves qui fréquenteront la Maternelle des écoles Beaubien, St-Thomas et St-Mathieu, en septembre prochain, aura lieu mardi et mercredi, de la semaine prochaine, soit les 19 et 20 février, de 9.00 H. à 11.30 H. de l'Avant-Midi et de 1.00 H. à 4.00 H. de l'Après-Midi.

Rappelons que pour être admis en Maternelle un enfant doit avoir atteint 5 ans avant le 1er Octobre 1974.

Nous vous prions de noter que l'extrait de baptême ou certificat de naissance de l'enfant est requis au mo-

ment de l'inscription.

De plus, les parents qui ont un enfant n'ayant pas fait la Maternelle mais étant d'âge à entreprendre une 1ère année (6 ans ayant le 1er Octobre 1974) sont invités à venir l'inscrire aux mêmes dates en y apportant l'extrait de baptême ou un certificat de naissance.

Les Directions des Ecoles Beaubien, St-Thomas et St-Mathieu

par, Guy Gauvin, Principal.

Les cours reprennent à l'I.T.A.

(J.P.L.)— Les cours ont repris normalement jeudi, à l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière après quelques jours de boycottage de la part des étudiants.

Les étudiants manifestaient leur mécontentement devant la décision de la direction de l'école de renvoyer un des étudiants qui n'avaient pas conservé la

moyenne de 60 pour cent.

L'association des étudiants a demandé à la direction de reconsidérer sa décision et un compromis est intervenu.

L'étudiant pourra se présenter en septembre 1974 pour reprendre la session échouée.

HITACHI ETAT SOLIDE A 100% • HITACHI ETAT SOLIDE A 100%

Roch Fournier Meubles Enr.

Dépositaire autorisé Hitachi

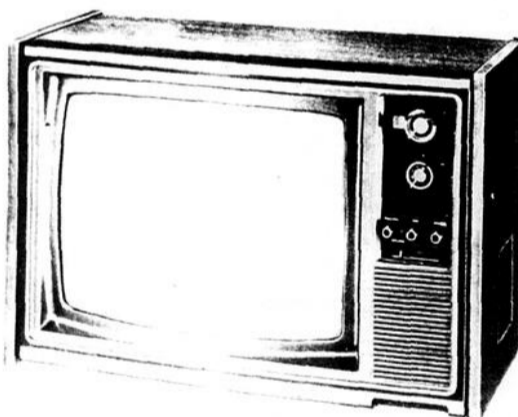
165, rue St-Ignace, Montmagny

248-1328

NOUS VENDONS LES MEILLEURS PRODUITS À ÉTAT SOLIDE À 100%, FABRIQUÉS PAR

HITACHI

Nous sommes convaincus que les appareils de divertissement Hitachi sont les meilleurs qui soient. En fait, Hitachi possède plus d'expérience que tout autre fabricant en matière d'Etat Solide à 100%. Et Hitachi, l'ultra-sûr, fait subir à ses appareils les épreuves les plus rigoureuses qui soient. Nous voulons vous le prouver, lors de la période d'Hivertissement Hitachi, et vous montrer pourquoi on dit que "les appareils Hitachi sont ultra-sûrs."



CT-912. Télécouleur 20 po. avec ELECTRO APS. L'un des nouveaux "ultra-sûrs" Hitachi. Avec tube image matriciel noir et circuit Etat Solide à 100%, il comporte L ELECTRO APS (Réglage automatique de l'image), pour assurer une image aussi parfaite qu'à la sortie de l'usine.



DPK-345. Système sonore 4 canaux, 85 watt. Système tout usage pour l'écoute en ambiphonie 4 canaux. Tourne-disque entièrement automatique. Dispositif d'accord avec transistor à effet de champ (FET). Amplificateur Etat Solide à 100% avec circuit matriciel intégré, pour l'écoute sur 4 canaux. Avec deux haut-parleurs. Haut-parleurs additionnels moyennant supplément.



KC-786. Radio-réveil numérique AM/FM. Magnifique radio de table avec cadran de réveil lumineux, indicateur jour-date, minuterie de coupure 60 minutes avec arrêt automatique, commutateur de somnolence, réveil en musique ou par ronfleur.

Voyez ces aubaines, et beaucoup d'autres, chez le détaillant Hitachi

165, Rue St-Ignace, Montmagny.

Roch Fournier Meubles Enr.

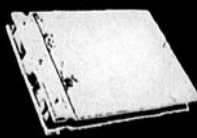
248-1328

HITACHI ETAT SOLIDE A 100% • HITACHI ETAT SOLIDE A 100%

Tél. Bur.

248-4949

AGENT DE FORMULE MOORE
DICTIONNAIRES LAROUSSE
CADEAUX— SACS— SERVIETTES.



Livres de comptabilité et de salaire.



Accessoires de bureau



Estampes— Stencils Papier à polycopier



Rubans toutes marques



Articles de classe



BROCHURES ET BROCHES DE TOUTES SORTES

Librairie Maurice Enr.

57, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny

Production assurée pour 1974, chez Gérard Collin Inc.

(J.L.G.) C'est ce qui ressort de la causerie donnée lundi midi par M. Raymond Collin lors d'un dîner d'animation de la Caisse d'entraide Economique de Montmagny.

Le mois dernier, nous nous présentions à l'exposition de Toronto avec des commandes fermes prenant soin de notre production des six premiers mois de l'année; nous en sommes revenus avec notre production entièrement vendue pour l'année 1974.

Présenté par M. Paul-Armand Roy, le conférencier fit un court historique de l'industrie Gérard Collin Inc. fondée par son père en 1946. La première bâtisse d'un étage avait, 300 pieds de long, sur 60 de large. Les débuts furent pénibles; mais, M. Gérard Collin réussissait à obtenir un prêt de \$50,000, avec la mention que sa valeur morale valait plus que toute autre garantie.

En 1947, la production était de 200 mobiliers de chambre à coucher avec 4 employés dans l'usine pour, à la fin de l'année se terminer avec 11 personnes.

Avec une note d'humour, le conférencier parla des 50 premiers mobiliers manufacturés et expédiés, qui sont revenus à l'usine, car ils étaient tous défectueux.

En 1948, la production de mobiliers en placage débutait avec 65 hommes dans l'usine et quatre vendeurs. En 1956, la production augmentait sensiblement avec 98 hommes dans l'usine. En 1963, l'on commença à vendre des panneaux laminés et coupés de grandeur pour des manufacturiers d'aménagement de bureau. En 1965, après une étude du marché, on introduit sur le marché une ligne de tables de salon. Cette expansion exigea un investissement assez élevé et une augmentation de

16,000 pieds carrés des bâtisses. En Août 1972, grâce à l'achat de nouvelles machineries et à la relocalisation de celles déjà existantes, on augmentait la production de 30%. La production de 1973 a été de 5000 mobiliers de chambre à coucher et 8500 tables de salon.

A noter que les ventes se font exclusivement au Canada.

Le conférencier souligna que, le 21 décembre 1973, au lendemain de l'entente intervenue avec le Syndicat, les toits de deux bâtisses s'effondraient pour occasionner une perte de quelque 14,000 pieds carrés de plancher. C'est grâce à la coopération exceptionnelle de nos employés, qui travaillèrent même les

jours fériés et chômés, que l'usine put reprendre ses activités normales, avec une perte de production, de seulement six jours. Les employés s'étaient même offerts de travailler bénévolement.

La firme Gérard Collin projete par ailleurs une expansion axée probablement dans la fabrication de mobiliers de salle-à-dîner. Une étude de rentabilité du projet sera faite sous-peu et la matérialisation d'un tel projet nécessiterait un investissement de \$: à 3 millions de dollars et pourrait créer de 50 à 60 nouveaux emplois de 1974 à 1976. Il faudrait bien sûr, afin de réaliser un projet semblable, se prévaloir des politiques de subventions gouvernementales.



Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a remis dernièrement la médaille d'or et le titre de commandeur de l'Ordre du mérite forestier pour 1973, à M. Pierre Tanguay (photo de gauche), de Notre Dame

du Rosaire, dans le comté de Montmagny, dans la classe des non agriculteurs, et à M. Raymond Morneau (photo de droite), de Sainte Perpétue, comté de l'Islet, dans la section des agriculteurs.

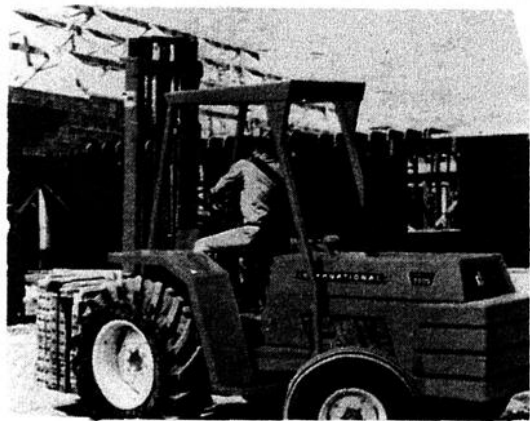
AUBE PHOTOS

PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL

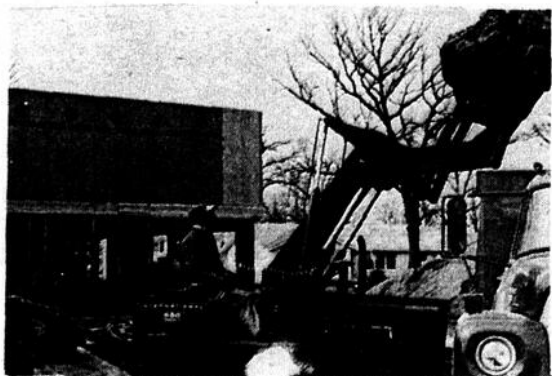
Photos Générales

C.P. 159 St-Paul Cté Montmagny Tél.: 469-2459

LA CIE FERLAND & BEGIN LTEE



Bureau: 625-6411 René Bégin Rés: 625-2361



INTERNATIONAL
HARVESTER
FRANKLIN Skidder
BARKO Loader

Vendeur:
Germain Ayotte

Ville Lac Etchemin,
Ctè Dorchester

Le CRDQ consulte

(J.P.L.)— Le Conseil Régional de Développement de la région de Québec mènera, sur la Côte-du-Sud, une vaste consultation à partir de l'étude de cadrage.

Il s'agit d'analyser le portrait socio-économique de la région et essayer d'identifier des projets moteurs et des politiques dynamiques dans chacun des secteurs, dans le but d'influencer le schéma régional qui sera fait d'ici peu.

Une première réunion aura lieu le 18 février prochain. Le CRDQ cherchera à mettre sur pied cinq comités: forêt, agriculture, tourisme, industrie commerce et affaires sociales.

Pour que cette consultation soit menée à bien, les comités recevront l'aide de

10 documentalistes du CRD et une personne ressource venant du CDCS.

Téléphone 246-5610

SERGE COLLIN ENR.

TUILE DE CERAMIQUE - TAPIS - TAPISSERIE
POSE ET REPARATION

R. R. No. 2

Cap St-Ignace Qué. G0R 1H0

un p'tit remontant

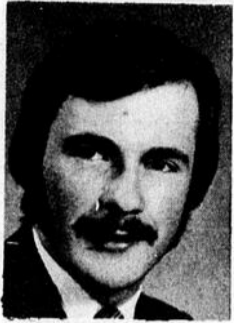


Il ne cède pas sa place
quand vient le temps
de vous réchauffer le coeur!

deux bonnes
épaules et
du coeur au ventre!

de le gin
au grand coeur
Kuyper

Blended Gin - Distillé au Québec par John de Kuyper & Fils (Canada) Ltee



**Connaissez-vous bien
la CHIROPRATIQUE?**

par Dr Denis R. PARIS

**Origine et principe
de base**

On nous a demandé de rappeler les origines et principes de base de la Chiropratique; alors voici:

Le mot Chiropratique provient de deux mots grecs «cheir et praktikos» qui signifient fait avec la main. La Chiropratique prononcé Kiropratik est donc la science et l'art de soigner par manipulations.

Découverte aux Etats-Unis en 1895 par D.D. Palmer, sa théorie repose sur le fait que les os de la colonne vertébrale peuvent se déplacer et, par là, dérégler la fonction du système nerveux. Ces déplacements appelés subluxations peuvent devenir à eux seuls la cause sous-jacente d'une foule de maladies. Comme chacun le sait, le système nerveux n'est rien d'autre qu'un réseau de communications entre le cerveau et les organes; lorsque l'influx neuro-électrique qui parcourt ce réseau est en partie interrompu par la subluxation, il s'ensuit un manque d'adaptation dans l'organisme. C'est la maladie.

Thomas A. Edison, un grand savant qui a vécu au début du siècle, écrivait: Le docteur de l'avenir ne donnera plus de médicaments, mais il s'attachera à la mécanique de l'ossature humaine, à l'alimentation ainsi qu'à la cause et à la prévention de la maladie. En cela, il rencontrait en tous points le principe fondamental de la Chiropratique qui veut que la nature, et la nature seule, ait le pouvoir de guérir.

La colonne vertébrale a été, au cours des âges, la structure la plus oubliée du corps humain. Le rôle qu'elle joue, pourtant, sur la santé est capital. Hippocrate, le Père de la Médecine (460-370) avant J.-C. disait: Pour trouver la cause de la maladie, cherchez d'abord à la colonne vertébrale. Il avait déjà pressenti le rôle des déplacements vertébraux dans l'acquisition de la maladie. D'ailleurs, la science a démontré par la suite que le cerveau anatomiquement et physiologiquement, était en relation directe avec les organes, tissus et cellules du corps par le truchement des faisceaux de nerfs qui passent dans la colonne vertébrale. Ces faits, le Chiropraticien en tient compte régulièrement dans son travail qui consiste à déceler et à corriger les déplacements de la colonne. Il fait ainsi revivre, après des siècles d'oubli, un des plus importants principes de l'art de guérir.

Information CLSC St-Jean Port-Joli

Une première séance d'information a eu lieu jeudi le 7 février à St-Damase; plus de 50 personnes se sont déplacées pour venir s'informer.

L'échange entre la population et l'animateur fut des plus enrichissant et a vraiment permis aux gens de St-Damase d'exprimer leur opinion sur les changements prévus, de verbaliser leurs inquiétudes.

Les gens se sont nommés deux représentants pour être leurs porte-parole officiels et avec l'animateur, ils iront recueillir auprès de la population de St-Damase, ses besoins ses problèmes en

matière de santé et de services sociaux.

Le CLSC de l'Islet-Nord sera ce que les gens voudront qu'il soit et le programme de services du CLSC ne sera vraiment bâti qu'à partir des besoins exprimés par la population.

Certaines gens émettent l'opinion que tout est décidé d'avance...que ça ne donne rien de se prononcer... J'aimerais ici ajouter des précisions. Une chose est décidée: il y aura implantation d'un Centre local de services communautaires dans l'Islet-Nord; ça c'est décidé.

Mais, qu'est-ce qu'il y aura dans ce Centre? Quels services seront offerts? Ca, ce n'est pas décidé et ce sera vraiment décidé qu'à partir des besoins exprimés par les gens.

Les deux porte-parole pour la population de St-Damase sont: M. Gérard Lord (598-3580) et Mme Phydime Gaudreau (598-6705). Ce sera vraiment intéressant de travailler ensemble.

Afin de poursuivre l'étape d'information à la population de l'Islet-Nord au sujet de l'implantation éventuelle d'un Centre local de services

communautaires (CLSC), il y a des séances d'information prévues dont l'horaire est le suivant:

Jeudi 7 février à 8 heures, à la salle du Couvent de Ste-Louise.

Mardi 16 février à 8 heures, à l'Ecole Centrale de St-Roch des Aulnaies.

Nous invitons la population concernée à venir s'informer sur un sujet qui la touche de très près.

Diane Bourgault, animateur Service d'action communautaire pour le CLSC de l'Islet-Nord. (856-2561)



**Ne perdez pas
la
Tête!**



Marcel Ouellet
Gérant des
Ventes



Jean-Louis
Guimont,
246-5428.



Jacques
Paquet
248-1393.



Grégoire
Couillard
248-3862.



Hector
Leclerc,
248-0506

**Venez voir nos
autos usagées**

1973
Duster

1973
Torino
H.T. 2 portes.

1970
Barracuda
H. T. 2 portes.

1972
Demon
H.T. 2 portes.

1973
Chevrolet Sedan

1973
Mustang March 1

1972
Dodge
H.T. 2 portes.

1972
Météor Sedan

1972
Chevrolet Sedan

1973
Vega Hatchback

1972
Ford Sedan

1972
Chevrolet Caprice
Familiale, air climatisé.

1972
Datsun
2 portes

1972
Pontiac Parisienne
Brougham

1971
Thunderbird Landeau

On ne vous mangera pas!



a.a. blais Automobile inc.



VENDEUR DU MOIS CHEZ
a.a. blais Automobile inc.



Jean-Louis Guimont

La Direction et le Gérant des Ventes de chez A. A. Blais Auto sont heureux d'offrir leurs félicitations à Jean-Louis Guimont qui s'est classé 1er vendeur du mois de janvier.

Nos sincères remerciements à sa clientèle pour leur encouragement et leur confiance et svenez-vous toujours que pour l'achat de voitures neuves ou usagées, de camions ou de roulettes de voyage, votre premier choix c'est

a.a. blais Automobile inc.
140, BOUL. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY TEL. BUR. 248-2323 LIGNE DIRECTE QUÉBEC 884-2310



140, Boul. Taché Ouest, Montmagny 248-2323

Ligne directe Québec: 884-2310

Journées d'information agricoles à Montmagny

Des journées d'informations agricoles destinées aux Agriculteurs de la région, se tiendront, au sous-sol de l'Eglise St-Mathieu, jeudi le, 14 février et vendredi, le 15.

Ces rencontres sont organisées par l'Equipe du Bureau des Renseignements Agricoles de Montmagny, dont M. Normand Lemieux, agronome est le responsable.

Voici le programme des deux jours:

14 FEVRIER, JEUDI:

ANIMATEUR: M. Gonzague Lamonde, Représentant de l'U.P.A.
-9.30 Hres.—film—L'Agriculture face au défi.
-9.45 Hres.—ouverture: M. Guy Potvin, Agr. Coordonnateur Adj.
-10.15 Hres.—Herbicides: M. Jean-Guy Bolduc, Tech. Agricole, M. Normand Lemieux, Agronome.
-11.00 Hres.— U.P.A.—Syndicalisme, Plans conjoints.
M. André Théberge, Resp. Rég. U.P.A. P.M.

ANIMATEUR: M. Gérard Delagrave, Président du Couvoir de Montmagny.
-13.30 Hres.— Aviculture: M. André-Louis Bernier Gérant Couvoir
M. André Lemay, Tech. Agricole.
-14.30 Hres.— Luzerne: M. Gaston Gosselin, Agronome.
15 FEVRIER, VENDREDI:
ANIMATEUR: M. Clément Lachance, Représentant de l'U.P.A.
-9.30 Hres.—film— Production herbagère
-9.45 Hres.— Programme

des petites fermes: M. Marc Duval, Agronome.
-10.45 Hres.— Passage du bidon au vrac: ou option de rechange, M. Jacques A. Martin, Agr.
-11.30 Hres.— Coopérative Agricole: M. Evariste Lamonde, Gérant, M. Robert Paré, Gérant.
P.M.
ANIMATEUR: M. Raymond Têtu, Représentant de l'U.P.A.
-13.30 Hres.— Alimentation Bovins Laitiers: M. Marcel Nadeau, Agro-

nome.
-14.30 Hres.— Infertilité des Bovins: Dr. Rosaire Marcoux, m.v. Dr. Jean-Paul Morin, m.v. Dr. Germain Picard, m.v.
CLOTURE: M. TH. JOURDAIN, COORDONNATEUR.

ETRE BIEN INFORME, C'EST IMPORTANT!

l'Equipe du Bureau des Renseignements Agricoles de Montmagny. Normand Lemieux, Agronome.

Station de Gas indépendants

Service Fafard


ROGER FAFARD, prop

Pionnier des GAZ A BAS PRIX

Route Trans-Canada Ouest

Service de 24 heures

MONTMAGNY




BIEN

A MONTM



bal des filles d'ISABELLE.— Ces personnalités étaient présentes lors du Bal annuel des Filles d'Isabelle du Cercle Elise Blouin de Montmagny, samedi soir dernier au Centre Sportif Le Bûcheron. Ce sont dans l'ordre habituel, Mme Cajetan Gauthier, épouse du maire de Montmagny, M. Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet, Mme Florian Coulombe, régente des Filles d'Isabelle de Montmagny, M. le Dr Cajetan Gauthier, Mme et M. Léandre Chabot, qui agissait comme maître de cérémonie, de même qu'une dame d'honneur. (J.L.G.—PEUPLE—COURRIER)

Contrat de \$110,000 pour les Editions Marquis

(C.M.)— Dans un communiqué émis récemment par le Ministère des Approvisionnements et Services, le Ministre responsable M. Jean-Pierre Goyer annonçait l'adjudication aux Editions Marquis Ltée de Montmagny

d'une prolongation de contrat d'un montant de \$110,000.

Passé pour le compte du Ministère de l'Environnement, ce marché prévoit l'impression de 12 numéros, tirés à 4,200 exemplaires

chacun, du «Journal of the Fisheries Research Board of Canada». La firme Les Editions Marquis travaille à l'impression de cette revue scientifique mensuelle depuis près de huit ans.



Matériaux de construction
GROS ET DETAIL

Voûte à fourrures
ULTRA MODERNE

Département de cadeaux 248-3402

LEMIEUX & PROULX INC.

47 est, St-Jean-Baptiste 248-3400



Jeanne L. Boulanger C. D'A. ASS.

COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie— Feu— Vol— Accident.
Responsabilité Auto



211 rue du Manoir, Montmagny, Qué.

Tél: Bur: 248-0226

CONGELATEURS

Réservez immédiatement pour livraison d'avril, mai, juin.

Vu la restriction des congélateurs sur le marché, les livraisons 1974 seront plus difficiles que jamais!

Admiral

Jacques Dumas

(Morigeau)
St-François

259-7741



CLUB LIONS.— Lors d'une partie de hockey entre les Royaux de La Pocatière et les Forestier de Mont-Carmel le 3 février dernier, le Club Lions de La Pocatière a présenté à l'«Association du Hockey Mineur» un généreux chèque de \$1,500, provenant d'un recrutement de fonds local auquel la population a si bien répondu et qu'enous remercions. (Photo Le Photographe Enr.)

Dollard des Ormeaux parmi nous

Dollard, le seul, le vrai, l'unique Dollard, sieur des Ormeaux, Adam de son prénom, est sur le point de revenir parmi nous. A cette différence près, cette fois-ci, qu'il risque de succomber non pas à un baril de poudre dévié de sa trajectoire par une malencontreuse branche mais à une flèche impitoyable lancée par le dieu de l'amour qui hantait les huttes, les cabanes et les cœurs de la Nouvelle-France.

Ce retour de Dollard, nous le devons à Jean-Robert Rémillard qui terminait récemment une pièce dont le titre exact est "La Vie éjarrée du brave Adam Dollard, sieur des Ormeaux, ou les véritables motifs des exploits de Dollard des Ormeaux, expliqués et racontés à la lumière de documents récemment découverts par l'auteur, dans les archives secrètes de l'Office des Congrégations à Rome".

"La Vie éjarrée..." sera mise en scène par son auteur, Jean-Robert Rémillard et interprétée par Béatrice Picard, Jean-Pierre Masson, Jean Brousseau, Louise Laparé, Gilbert Lepage, Denis Chouinard, Vincent Bilo-deau, Christine Prud'homme, Gabrielle Mathieu et Marthe Choquette.

Les décors et les costumes seront respectivement signés Roger Ponce et Anne Rémillard.

Selon les mots mêmes de son auteur, "La Vie éjarrée du brave Adam Dollard, sieur des Ormeaux" raconte l'histoire d'un jeune homme dont le destin consiste à être perpétuellement "éjarré", c'est-à-dire "écartillé". La pièce raconte donc "Les invraisemblables et drolatiques aventures d'un héros méconnu qui oscille entre la bravoure et la lâcheté, l'amour et la misogynie, l'obéissance et la révolte, la grandeur et le ridicule."

"La Vie éjarrée..." de Jean-Robert Rémillard, sera présentée à La Pocatière, au Centre Culturel, mercredi, le 13 février à 20.30 Hres.

Guérard & Dugal

AVOCATS

125, rue St-Thomas, MONTMAGNY
248-2049

Abonnez-vous au nouveau quotidien

LE JOUR

Parution:

le 28 février

Abonnements par la poste

6 mois \$30.
12 mois \$52.



Vous pouvez devenir actionnaire du JOUR.
Demandez le prospectus qui vous donnera tous les renseignements en écrivant à:

Yves Michaud
ou
René Lévesque
ou
Jacques Parizeau

387 boul. Lebeau
Montréal H4N 1S2

Ci-joint mon chèque d'abonnement au montant

de \$30

de \$52

Je désire recevoir votre prospectus pour devenir actionnaire

NOM:

ADRESSE:

VILLE:

CODE:

TEL:

DEVELOPPEMENT

DE

FILMS

12 POSES COULEUR



pour seulement
(CX 126-12 POSES)

DEVELOPPEMENT ET IMPRESSION DES PHOTOS 3 1/2" x 3 1/2"

QUALITE et SERVICE RAPIDE

SERVICE POSTAL

Commandes postales acceptées.

Ajoutez 15c pour frais d'envoi
et 8% de taxe provinciale.

STUDIO GOSSELIN

Limitee

44, St-Jean-Baptiste, est
Montmagny Tél. 248-5823

Charlemagne et l'évaluation!



C'est peut-être un aspect fondamental de l'éducation, d'apprendre à s'évaluer, se mesurer, à prendre conscience de ses possibilités et de ses limites. Si chaque individu était entraîné à ce genre d'évaluation, c'est la face du monde entier qui changerait. On considérerait l'autre comme on aimerait être considéré.

En général, dans les écoles, à tous les niveaux, l'évaluation (examens, bulletins, diplômes), n'a-t-elle pas joué ce rôle démesuré et incompréhensible de sélection des individus? D'une part, on récompense les forts, les favoris de la chance et les conformistes, et d'autre part, on blâme et pénalise les malchanceux, les lents, les mal adaptés, ceux qui sont et qui se sentent différents des autres, ces incompris!

Repenser les systèmes d'évaluation, tout comme les systèmes d'éducation, c'est l'affaire de toute la population. Oui, les parents peuvent avoir leur mot à dire. Eux connaissent les pénibles réactions de leurs jeunes à la suite d'échecs d'examens. Et ne sont-ils pas les premiers à payer parfois très cher pour les conséquences de ces échecs? C'est à se demander ce que valent certains tests, certains contrôles ou examens.

Pour terminer, un mot sur la photo. Ne vous en faites pas les amis, la largeur de ma bouche, je la connais, je l'ai confectionnée moi-même!... Aussi, je n'ai pas besoin de passer de tests scientifiques pour me faire dire que je ne suis qu'un clown. Oh! ça, j'en suis très conscient!... Mais encore là, j'ai eu le plaisir de choisir mon déguisement. Les simples d'esprit, comme moi, comprennent ce que je veux dire. Mais les grands esprits savants et compliqués n'y voient que de l'UTOPIE.

Charlemagne

Tél.: 246-3790



GASTON GUIMONT

Entrepreneur en construction. Vente et pose de déclin d'aluminium, déclin de masonite.

Cap St-Ignace.

Cté Montmagny, Qué.



PERIODIQUEMENT, DESINTOXIQUEZ-VOUS

HERBOREX, pour toute la famille, est un mélange de plantes médicinales. Il se recommande aux personnes qui souffrent d'anxiétés, il soulage les troubles digestifs, flatulences, maux de tête, etc. qui l'accomplissent.

CHOLASYN, un produit à base de plantes et de sels biliaires, qui facilite l'écoulement de la bile et aide à la digestion.

Dès les premières compresses vous éprouverez un soulagement.

RENALGINE aide à soulager l'irritation des voies urinaires et le mal de dos qui peut en résulter.

En prenant **RENALGINE**, un autre produit Rollmex à base de plantes, vous ressentirez rapidement un soulagement du mal de dos.

Louis Gaulin
conseiller

Remèdes:
d'herbages Rollmex 248-3930
11 Ave Ste-Brigitte
Montmagny

Pour les amoureux de tous âges,

il n'est jamais trop tôt ou trop tard de prouver son affection!

FÊTEZ LA
ST-VALENTIN
EN OFFRANT
DES FLEURS
A L'ETRE AIME!

Bernier Fleuriste

St-Jean Port-Joli
Cté L'Islet
Tél.: 598-6310

Caron Fleuriste

L'Islet sur mer
Tél.: 247-5128
247-5202

Desbien Fleuriste

St-Pamphile
Cté L'Islet
Tél.: 356-3244

**Le Bel Arôme
Fleuriste**

Ste-Anne de La Pocatière
Cté Kamouraska
Tél.: 856-2925

Salon Blanchet

33 St-Jean Baptiste
Montmagny
Tél.: 248-1289

Gaudreau Fleuriste Enr.

123, St-Jean Baptiste Est.
Montmagny
Tél.: 248-2490



Croc-l'oeil

Un savant de chez-nous oublié

MISE AU POINT — Contrairement à ce que nous avait dit François Lachance, la semaine dernière, M. Jean-Marc Lachance tient à faire savoir qu'il est lui-même l'instructeur de l'équipe de canotiers de la région de Montmagny qui participera en classe amateur, à la course en canot de dimanche prochain, entre Québec et Lévis dans le cadre des activités du Carnaval de Québec. L'équipe se compose donc du capitaine Pierre Ruelland, de l'instructeur Jean-Marc Lachance, de Raynald Fortin, Guy Boulet et Gaston Kirouac.

Il ne faut pas oublier le grand marathon de hockey de l'Association des Anciens du Collège de Montmagny qui aura lieu le 3 mars 1974, à l'Aréna de Montmagny. Pour inscriptions: M. Denis Gaudreau, tél. 248-3644 ou M. Laurent Bernatchez: tél. 248-1126. Il y aura 16 clubs en lice.

Réunion des membres du Cercle Marie-Noëlla des Filles d'Isabelle de St-Raphaël, mardi le 19 février, 8 hres. p.m., à la salle du chef-lieu.

SOUPER—JEUNESSE.— Un Souper-Jeunesse organisé par la Club de Ski Alpin de Montmagny aura lieu samedi le 16 février, à 5 heures 30 p.m., au Chalet du Mont-Magnyfique. Ce souper remplace le Souper Canadien qui a été remis en mars prochain. Tous les jeunes skieurs sont invités. Y aura-t-il du ski ce soir-là?

TEMOINS DE JEHOVAH.— Trouvez-vous que c'est difficile de comprendre la signification des symboles dans le dernier livre de la Bible, l'Apocalypse? M. Denis Nadeau va présenter une conférence biblique dimanche matin, le 17 février à 10.00 hres sur le sujet «UNE REVELATION POUR EDIFIER LES CONGREGATIONS DE DIEU». Un accueil sincère vous attend pour cette explication d'Apocalypse à 276, rue St-Ignace, Montmagny. Tél. 248-2284.

Grande soirée dansante avec discothèque au Motel de la Plage de Berthier, samedi le 16 février à 9 heures. Les bénéfices de cette soirée seront versés à un joueur de ballon-balai du Club Olympique de St-Aubert, qui le 13 janvier dernier, fut victime d'un incendie qui a été pour lui une perte totale de ses biens. Amateurs, venez en grand nombre à cette soirée.

M. Paul-Henri Lemieux, président
Olympiques de St-Aubert
M. Philippe Aubin, président
Ligue de ballon-balai.

N'oubliez pas d'assister nombreux au couronnement de la Reine du Carnaval d'Hiver de Ste-Apolline, dimanche le 17 février. Cette soirée du troisième carnaval promet d'être un franc succès. Venez tous en foule.

Un jeune homme, né en 1849 à Saint-Denis de Kamouraska, exerce le métier d'agriculteur avant d'être engagé comme manoeuvre au Séminaire de Québec. Type parfait de l'autodidacte, cet amateur de la nature profite de toutes les occasions pour se former par lui-même et se faire ainsi une place parmi les grands spécialistes du temps. Toute sa vie est vouée à ses amis les oiseaux auxquels il consacra plusieurs ouvrages de renom: "Les Oiseaux du Canada", Le Catalogue des oiseaux de la Province de Québec, et un grand nombre d'articles de revues et de journaux. Habile taxidermiste, il monte la collection d'oiseaux la plus importante du pays et joue le rôle de conservateur des musées d'histoire naturelle de l'Université Laval. Cet homme admirable qui risquait de tomber dans l'oubli, c'est Charles-Eusèbe Dionne, décédé en février 1925, quelques jours après avoir été fait docteur des Sciences par l'Université Laval. Pour mieux connaître cet autodidacte célèbre qui a accompli en ornithologie une oeuvre considérable, appréciée dans l'Amérique entière et en Europe, le frère Victor Gaboriault c.s.v. rédigea, il y a quelques années, un ouvrage qui évoque la carrière de C.E. Dionne et son ascension qui tient du prodige. La Société Historique de la Côte-du-Sud vient d'en publier le texte dans sa collection Cahiers d'Histoire No. 9. On peut se procurer cet ouvrage de 144 pages, en envoyant \$1.50 à la Société Historique de la Côte-du-Sud, 100, 4e Avenue, La Pocatière.

Il y aura un tournoi de 500 à la salle paroissiale de L'Islet-sur-Mer, le 24 février prochain, à 19 heures. Trophées et Prix de présence. Pour informations, téléphonez à 247-5128.

Rencontre récréative dimanche le 17 février, à 1h.30 de l'après-midi, au sous-sol de l'église St-Mathieu. Cette rencontre est organisée par les Laïcsfranciscains. Des prix en argent seront distribués. Venez vous recréer tout en encourageant une oeuvre de charité. Tous sont bienvenus.

SOIREE DANSANTE.— Une soirée dansante pour tous les amateurs de danse aura lieu le 2 mars prochain à 21 heures, au Centre Sportif le Bûcheron. Vos hôtes, les professeurs de danse André et Louise, vous promettent quelque chose d'entièrement nouveau et de très intéressant. Les cartes sont en vente au Bûcheron et chez M. Raymond Groulx, (tél. 248-0655).

Le Carnaval d'Hiver de St-François de Montmagny poursuit ses activités au rythme de la bonne humeur. Après avoir fêté gaiement le 20ième Carnaval, samedi dernier, les joyeuses gens pourront s'en donner à coeur-joie lors de la Soirée Canadienne qui aura lieu samedi prochain, au Centre culturel. Puis le traditionnel Banquet de la Reine, en l'occurrence Thérèse 1ère, devrait regrouper dimanche le 24 février, plus de 400 convives.

SKI DE FOND-POSTE DE RELAIS.— Les conditions de neige n'ont pas été très favorables pour le ski de fond durant les dernières semaines. Les pistes sont dures et glacées; quelques pouces de neige fraîche seraient bienvenus. Toutefois, quelques amateurs de grand air ont pu profiter des pistes pour marcher et observer le réveil de la nature. Une amélioration importante qu'il faut mentionner. Un poste de relais est maintenant érigé à l'intersection des pistes 20 et 19. Il fallait voir ce groupe de bénévoles au travail. Heureusement qu'il y a encore des gens qui se dévouent pour le bénéfice des autres.

Player's Filtre

Cette semaine dans la région

Les Loisirs-St-Gervais Inc. vous invite cordialement à une première soirée dans le cadre des activités d'hiver. Cette soirée se tiendra samedi, le 16 février, au gymnase de l'école St-Gervais. Tous sont bienvenus.

La Direction.

Dans les cadres du Carnaval d'hiver, se tiendra à St-Pamphile, à la Salle municipale, le 17 février, un grand tournoi de Charlemagne. Le tournoi commencera à 12 H. 30, prière de s'inscrire avant le 16, en s'adressant à Gilles Berger, tél: 356-3404.

N'oubliez pas que c'est dimanche le 17 février, à 1 H. P.M., que se tiendra à St-Damien la grande compétition de motoneiges pour le championnat régional. On recevra les inscriptions jusqu'à 1 H. P.M. Il y aura trois catégories: stock, free air, et modifiée. Bourse en argent et trophées. Pour plus d'informations, M. John Sinns, 789-2880.

Soirée récréative aux profits des Loisirs St-Raphaël samedi, le 2 mars, à la Salle de l'École centrale de St-Raphaël. Orchestre les "Selects" et nombreux prix de présence. Invitation à tous.

Messe en plein air, au Club Sportif du Lac Trois Saumons, à 10 H. P.M. samedi le 16 février. Feu de camp etc. etc. Invitation spéciale à tous les motoneigistes.

Grand rallye de motoneiges, au Club l'Etoile d'Or de Ste-Perpétue, dimanche le 17 février. Inscription à l'Etoile d'Or à 9 H. 30. Plusieurs trophées à gagner. Magnifique trajet panoramique. Cordiale invitation à tous.

Samedi soir le 16 février, au sous-sol de l'Eglise St-Thomas, soirée du Carnaval organisée par le Club de l'Age d'Or. Le prix d'entrée est modique. Invitation à tous. L'orchestre Messervier fera les frais de la musique.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE COURRIER
pour une période deans
Ci-inclus.....en paiement de cet abon-
nement.

NOM.....

ADRESSE.....

TAUX D'ABONNEMENT

Canada \$7.00 pour 1 an
12.00 pour 2 ans

E. Unis \$10.00 pour 1 an.

RETOURNEZ A:

"PEUPLE COURRIER"
55, rue de la Fabrique,
Montmagny, Qué.

MINUTE!

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

Prends donc
une
bonne
Player's Filtre



Répertoire
des mariages

Hommage de gratitude profonde à M. Louis-O. Roy bienfaiteur du Centre Communautaire à la Normandie

(J.P.L.)— L'abbé Armand Proulx de La Pocatière vient de publier un répertoire des mariages pour les paroisses de l'Île-aux-Grues, Grosse-Île et Berthier-sur-Mer.

Déjà l'abbé Proulx a publié plusieurs répertoires sur presque toutes les paroisses de la Côte-du-Sud.

Ceux que les questions de généalogie intéressent peuvent communiquer avec M. Proulx à C.P. 636, La-Pocatière.

Le Centre Communautaire de la Normandie vient de perdre en la personne de M. Louis-O. Roy un de ses plus insignes bienfaiteurs. Son souvenir figure avec reconnaissance à côté de Mgr. Paul-Emile Deschênes, Jean-Paul Cloutier, Paul Allard et de tant d'autres intéressés à cette oeuvre de réhabilitation de la Normandie à Montmagny.

Cet ami des pauvres, ce père des pauvres a prévenu les appels à la générosité et sa main s'est

ouverte, en même temps que son coeur, aux besoins premiers et essentiels du Centre Communautaire.

La construction à peine terminée, plus de cent cinquante chaises, des tables, une horloge etc. s'installaient au Centre pour la première messe, en la nuit de Noël 1970.

Que de gestes généreux et charitables ont suivi le premier par ce bienfaiteur incomparable pour une oeuvre voulue par le Seigneur. M. Louis, O.

Roy s'est vraiment intéressé à la Normandie, non seulement en dons, mais aussi en conseils expérimentés, en encouragement de tous genres pour le succès d'une entreprise que plusieurs avaient la tentation d'appeler: "La folle entreprise."

La mémoire de ce charitable et si généreux donateur vivra longtemps à la Normandie de Montmagny.

Puisse le Ciel récompenser cet ami si remarquablement ouvert aux be-

soins des pauvres et réaliser pour lui la promesse de l'Apôtre St-Marc: "Celui qui vous abreuvera d'un verre d'eau parce que vous êtes au Christ, en vérité, je vous dis, il ne perdra pas son salaire." Que ne fera-t-il pas pour celui que nous regrettons, que nous continuerons à aimer et à bénir à cause de son coeur généreux et bon...coeur ouvert à toutes les misères de notre pauvre humanité...à cause surtout de

sa réponse aux invités de Vatican 11, qui veut le partage entre pauvres et favorisés...L'exemple donné à ses concitoyens vaut peut-être mieux que les dons.

Oui, qu'il repose dans la joie, dans la paix celui qui fut si compréhensif pour les préférés du Seigneur.

Montmagny 7 novembre, 1970.

Soeur L.
St-Cyr,
c.n.d.



ITOT

AGNY

à la semaine prochaine





DE LA GLACE PARTOUT.— Comme partout ailleurs, la glace s'est accrochée avec ténacité à la chaussée de toutes les rues de la ville, rendant ainsi le trafic dangereux, et pour les conducteurs et pour les piétons. Alors attention à cet élément solide qui cogne dur! (C.M.— PEUPLE— COURRIER)

Courses d'accélération de motoneiges, dimanche

(C.M.) Des courses d'accélération de motoneiges organisées par le Club Autoneiges de Montmagny Inc., dont le président est M. Marius Vaillancourt, se dérouleront dimanche le 17 février prochain, en Après-Midi sur le vaste terrain du Club, situé sur le chemin du Rocher Noir en face du chalet du Club de Golf.

Ces compétitions mettront en présence des coureurs renommés montant des machines de différentes cylindrées. La remise des trophées et prix aux gagnants se fera le soir même au chalet du Club. Les directeurs et membres du Club Autoneiges de Montmagny tiennent à remercier tous les commanditaires qui par leur encouragement financier ont rendu ces courses possibles.

PARADE AUX FLAMBEAUX

Auparavant soit vendredi soir le 15 février, une parade aux flambeaux regroupera tous les motoneigistes du Club en face de l'Hôtel Montmagny Inn pour se diriger ensuite à la file indienne vers le chalet du Club, au Rocher Noir. Certaines personnalités dont le maire Cajetan Gauthier, seront présentes à ces activités.

Etes-vous prêt à relever un D.É.F.I. ?



M. Armand Beaumont

Il existe deux bons moyens de payer moins d'impôt:

- arrêter de travailler, ou
- participer à un régime d'épargne-retraite enregistré, tel que notre régime D'Épargne Fiscale Immédiate

Ce régime prévoit

- la flexibilité des dépôts
- le bénéfice d'exonération des contributions en cas d'invalidité
- un excellent rendement sur vos investissements
- des prestations de rentes de retraite avec ou sans période de garantie, à votre choix

Si vous désirez vous prévaloir de ces avantages en 1974, à l'égard de votre revenu de 1973, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Nom du représentant M. Armand Beaumont
 Rés.: 248-1775
 St-Pierre, Montmagny. Bur: 651-2055
 adresse Numéro de téléphone

La Laurentienne,
compagnie mutuelle d'assurance

Statistiques de la Société du Crédit agricole

La Société du Crédit Agricole (Fédéral) vient de publier son rapport de statistiques pour l'année 1973, dans lequel il est fourni des explications sommaires sur les différents programmes administrés par la Société.

Au cours de l'année 1972-73, 47,4% des argents prêtés ont servi à l'achat de terre additionnelle, ce qui découle du relèvement du plafond de prêt qui a été relevé à \$100,000.00 pour un individu.

En ce qui regarde les prêts aux Syndicats agricoles, pour achat de machinerie et équipement, on note également une hausse dans les montants d'argent prêtés.

Un tableau nous démontre que 42,5% des fermes recensées au niveau national, sont grevées soit d'hypothèque, de promesse de vente ou de vente à terme.

Au niveau national, le pourcentage des prêts en arrérages a diminué de 15,4% en 1972 à 11,2% en 1973.

Les argents prêtés ont contribué à augmenter considérablement le revenu brut des cultivateurs sur une base nationale. Un tableau nous démontre qu'avant le prêt

22,4% de tous les agriculteurs avaient des revenus bruts inférieurs à \$10,000.00. Après l'emprunt, le nombre d'emprunteurs qui demeuraient dans cette catégorie de revenu, tombait à 2,3% seulement.

Au recensement de 1971, 38% de tous les agriculteurs Canadiens avaient moins de 45 ans et 41,8% de tous les agriculteurs exploitant une ferme commerciale se classaient dans cette catégorie

d'âge. Au cours de l'année 1972-73, le pourcentage d'emprunteurs à la Société du Crédit Agricole, qui se classaient dans cette catégorie d'âge est passé de 71,5% à 75,6%.

Les prêts de la Société du Crédit Agricole contribuent à un développement positif de l'agriculture.

A VOUS CULTIVATEURS D'EN PROFITER.

Gilles Malenfant,
723-4668

EATON

à Montmagny

composez: 248-0205

Dans le local de la

Quincaillerie **Gammacolor** & nr

119, St-Jean Pabliste Est, Montmagny 248-3743.

MARCEL

FORGUES

Prop. Entrepreneur Peintre.

Soldes D'INVENTAIRE

Durant tout le mois de février

20% à 40%

de réduction sur les prix de détail suggérés pour tous cinés et projecteurs Super 8MM.

GRATUIT

AVEC L'ACHAT DE TOUT PROJECTEUR POUR DIAPOSITIVES, OBTENEZ UN ECRAN KNOX REGENT 40" x 40", GRATUIT. VALEUR DE:

\$38.50

MULTIPLES AUTRES AUBAINES SUR APPAREILS PHOTO-LUNETTES D'APPROCHE, ECRAN ETC.

Studio Georges Deroy Enr.

Rue Jacob, Cap St-Ignace

246-5614

Salon du Meuble,
votre magasin

Prestige

est le seul spécialiste du meuble

qui peut vous fournir des **PRIX si BAS**

Salon du Meuble de Montmagny Enr.

144, Ave. de la Gare, Montmagny.

248-3591

ASTRONOMIE

...PAR M. ROBERT PROULX



Vol spatial Appolo

8 décembre 1968

L'astronef où trois astronautes ont fait le voyage Terre Lune, comprend trois éléments, une cabine pour les trois hommes; une fusée servant à la propulsion et aux manoeuvres, lors du voyage aller et retour de la cabine, jusqu'aux abords de la Lune une capsule autropusé capable d'assurer la liaison entre l'astronef, et le sol lunaire. Lancé par un engin Saturne V, et satellisé autour de la Lune.

Quelques détails sur la Fusée Saturne 5, Hauteur: 363 pieds, tour de sauvetage:

24 pieds et 4 pouces, cabine 11 pieds 7 pouces, module de service: 12pieds 9 pouces, Poids: 2.767 tonnes avec le véhicule Apollo 8. Sur cette photo, un timbre commémoratif émis par la Hongrie que nous, appelons feuille souvenir qui a été émise lors du vol spatial Appolo 8, en décembre 1968 ayant à son bord: Frank Borman, James Lowell, et Willim Anders.

Le Cercle
Astronomique de
Montmagny,
Robert Proulx,
président.



Examens en natation

Le Centre Culturel et Récréatif de Montmagny offre l'opportunité aux groupes qui n'ont pu suivre leurs examens de natation pour les cours qui ont eu lieu à la session d'automne et qui se sont terminés avant Noël, de subir ces derniers.

Ces examens s'adressent seulement à ceux qui n'ont pu se rendre à la piscine dû aux tempêtes de neige. Ils

auront lieu mardi le 26 février et jeudi le 28 février de 20.30 à 22.30 hres, tant pour les jeunes que pour les adultes.

Chacun devra aviser les membres de son groupe car cette période sera la seule reconnue qui se donnera.

Les Responsables de la Piscine
Centre Culturel et Récréatif de Montmagny.

Grande exposition de peintures

Du jeudi 21 février au lundi 25 fév., le Studio des Artistes Canadiens de Sillery à Québec, en collaboration avec Popularti Inc. présentera au Manoir Couillard

Les Artistes rencontrent Jean Allart

Popularti Inc. désire rappeler à tous les intéressés soit tous ceux qui font ou qui feront dans un avenir rapproché des Arts

et de l'Artisanat, que M. Jean Allart, propriétaire de 5 boutiques à Québec, viendra les rencontrer au Manoir Couil-

lard Dupuis, mercredi, le 20 février, à 21 heures. Cette rencontre a été organisée dans le but d'y former une boutique ou un comptoir d'Art et d'Artisanat à Montmagny à la demande de plusieurs de ces intéressés.

L'expérience de M. Allart sera sans contredit des plus fructueuses pour tous.

Si vous voulez que votre artisanat se vende, vous assisterez à cette rencontre. Nous vous y attendons.

N.B. M. Allart assistera également à l'émission "Carefour" sur les ondes de C.K.B.M. à 11.30 Heures, mercredi matin le 20 février.

Dupuis de Montmagny, une prestigieuse collection de plus de 100 pièces de peintres canadiens reconnus et d'un sculpteur de notre région, Fernand Caron de St-Aubert. Dans les artistes peintres nous reconnaitrons des oeuvres de Léo Ayotte, Baske, Suzor Côté, Marc-Aurèle Fortin, Jeanne-D'Arc Leclerc, Jean Laforge, Plamondon, Shérif Scott, Pierre Tabouillet, Léopold-Tremblé, Constantineau et bien d'autres.

L'ouverture de l'exposition aura lieu tous les jours à 13 heures sauf le dimanche 24février alors que ce sera à 11 heures, et la fermeture se fera à 23 heures chaque soir. L'entrée sera libre pour tout le public et une invitation toute spéciale à chacun pour assister au vernissage qui aura lieu jeudi le 21 février à 21 heures.

Ce sont des dates à retenir.
Popularti Inc.
par: Clément Montminy publiciste.
248-4877
248-2148

Réunion des Fermières de Buckland

La réunion de février a donné beaucoup de satisfaction par une nombreuse assistance d'abord puis par l'intérêt suscité, nous avions au programme après les débuts ordinaires: tapis tressé de 27 x 60, matière au choix, puis leçon de tricot au crochet, ensemble tablier et linges de vaisselle tissés et concours de sucre à la crème dont le prix a été gagné par Mme Rosaire Roy.

Pour faire suite, M. l'Aumônier, délaissant ses nombreuses occupations se rendit nous faire une visite qui nous a vivement intéressé en nous parlant d'économie, surtout de savoir résister aux annonces trop alléchantes; des habiles commerçants, de bien réfléchir avant d'acheter car trop souvent ce qu'on achète sous le coup de l'émotion ou de la surprise on finit par le regretter; il vaut mieux se faire une liste des choses à acheter et ne pas se laisser aller à la publicité toujours trop tapageuse. Merci, M. le Curé, de vos bons conseils que nous essaierons de mettre en pratique.

Nous avons aussi eu l'avantage de bénéficier d'une causerie de notre Gérant de Caisse Populaire: M. Laurent Nolet, qui lui aussi nous parla d'économie, sujet très à la mode du jour, et si bien choisi par ces temps de vie chère. L'introduction

du budget familial était le thème du jour, il continuera de nous expliquer ce qu'il a si bien commencé, à la prochaine réunion, soit au mois de Mars. Nous l'en remercions.

Et ce fût le goûter, par les membres, des pointes qui consistaient en petits pains à hors-d'oeuvre variés à salade, sandwiches, biscuits au sucre au chocolat, petits gâteaux, gâteaux à la crème, sucreries avec un excellent café qui a été bien apprécié par cette froide température. Merci, bien sincère à ces dames qui nous ont vraiment gâtés.

Le prix de présence a été gagné par Mme Joseph Tanguay. Les prix de démonstration ont favorisés: Mme Rolland Fontaine, Philippe Nolet, Benoit Labonté, et Philippe Laflamme. Plusieurs de nos fermières avaient apporté des articles non au programme comme: des mitaines, des bas des pantoufles, poupée de fantaisie décorative, joli petit tablier, courtes pointes de matériel lainage etc. etc. le tout si bien confectionné que ça nous paraissait parfait.

Enfin, nous félicitons toutes ces travailleuses que sont nos fermières et leur, disons au plaisir de se revoir au début de Mars.

Popularti Inc.
par: Clément Montminy
Publiciste,
248-4877
248-2148

NOUS NETTOYONS DE TOUT, PARTOUT
Nettoyage de Batisse Enr.
Denis Leblanc Prop.
106, 7e rue. Montmagny. 248-5924

- Commerces- Edifices- Résidences-
- Automobiles- Chalets- Garages etc.
- De la cave au Grenier.
- Du plancher au Plafond.

C'EST CONNU DE TOUT LE MONDE OU PRESQUE...

QU'ON PEUT SAUVER DE L'IMPÔT GRÂCE À UN PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE

Qui ne sait pas encore qu'à chaque année, on peut affecter à un plan d'épargne-retraite jusqu'à \$4.000 de sommes d'impôt?

Mais investir à votre avantage, c'est une autre affaire car ce n'est pas tout de sauver de l'impôt. Il vous faut également:

- une garantie sur le capital en tout temps
- un bon rendement et pour longtemps - 8.05% - garanti pour 10 ans (dépôts de février 1974)
- de la flexibilité car on ne connaît pas toujours l'avenir.

Notre plan ECOFLEX répond à ces exigences. Vous pouvez dormir en paix, le capital ne fondra pas en cours de route, parce que L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie s'en porte garante. Les intérêts sont déterminés par le taux net de nos placements courants et garantis pour 10 ans sur chaque dépôt (par exemple, l'intérêt applicable aux dépôts effectués en février 1974 est de 8.05% garanti pour 10 ans). Comme il est difficile de s'engager à long terme, grâce à ECOFLEX, vous pouvez déterminer vous-même le montant de vos dépôts.

Pour des renseignements additionnels concernant ECOFLEX, consultez le bureau local de

MARIUS LESSARD INC.
REPRÉSENTANT

Pour information, téléphonez à frais virés
Marius Lessard (418) 651-2212
1001 ave Bégou, Québec, Qué. G1X 3M4



L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Voici un des nombreux modèles que nous pouvons vous fournir dans la grandeur de 24' x 50' à 28' x 50'.

JEAN-PAUL LEVEILLE

144, Ave de la Gare, Montmagny

248-3591

MOT INCONNU

O	E	E	N	O	R	T	N	O	O	Z	E	A	T	F
E	R	M	N	S	L	O	O	N	L	B	S	O	A	E
T	D	E	E	O	T	L	R	L	O	L	C	B	C	T
R	O	R	Z	M	Z	A	E	L	A	I	L	A	N	E
I	E	C	O	B	O	F	G	B	T	E	L	E	P	E
O	T	B	E	C	A	T	U	S	L	E	V	U	I	T
V	R	E	U	X	E	S	A	S	P	E	R	M	E	I
E	L	R	U	C	B	S	S	S	B	E	M	M	T	R
C	V	L	O	A	P	A	T	L	T	S	N	I	I	E
E	E	L	L	H	T	B	R	E	M	U	R	T	R	M
R	O	Z	A	E	R	T	E	B	C	E	C	O	E	R
A	L	L	E	H	P	A	L	I	H	N	E	M	E	
N	T	L	V	I	I	T	U	O	G	E	A	T	E	M
E	I	E	E	N	I	A	R	R	E	T	R	R	T	I
B	T	R	E	T	N	E	M	E	G	R	A	L	S	L

Probleme No: 44

UN MOT DE 11 LETTRES

UN PEU ROMANESQUE

A	Billet	Event	R
Axezué	Blémir	F	Recevoir
Asperme	Brevet	Fable	
Asphalte		Falot	T
Asticot	C	G	Témérité
Astre	Colon	Globe	Terrain
Astuce	Corde	Goût	Trêve
Atome	Curé	L	Trône
Augeron		Largement	
B	E	Limer	Z
Balsa	Ecale	M	Zèle
Balzan	Echars	Même	Zéro
Barbier	Ecot	Mérite	Zone
Basement	Epine	Mors	Zoo
Berthier	Epure		

Solution de la grille précédente: BLOUSE

Emplois disponibles

Honfleur

POUR MONTMAGNY.

- Commis de bureau bilingue, homme ou femme, expérience si possible pour la région.
- Commis de bureau pour Montmagny-2 ans d'expérience minimum.
- Aides familiales pour Montmagny
- Secrétaire de direction bilingue pour Montmagny et une réceptionniste bilingue.
- Dame de compagnie pour Montmagny-Sera logée et nourrie.

Samedi, le 19 janvier fut béni en l'Eglise de St-Isidore le mariage de Denis Vallières, Fils de M. Mme Léon Vallières (Léontine Henry) de Honfleur, et de Mlle Marie Larose, Fille de M. Mme. Hyppolète Larose (Delphine Coulombe).

A leur retour, de leur voyage de noces, au 14 soleils, les nouveaux époux habiteront Honfleur.

RECENSEMENT 1973

Le recensement de la paroisse se compose ainsi: 166 familles, 718 communians, 126 non communians.

La population de Honfleur est de 844 personnes.

RECENSEMENT SCOLAIRE 1973

Cours secondaire Garçons:	99
Cours secondaire Filles:	78
Cours primaire Garçons:	81
Cours primaire Filles:	64
Total:	322

La collecte de l'Enfant-Jésus à l'occasion de visite paroissiale a donné la jolie somme de : \$788.00, le Village: \$393.00 et la campagne: \$395.00. Un total de: \$104.00 de plus qu'en 1972.

TEMPETE

Lors de la tempête de vent et du tonnerre de jeudi soir le vent a brisé le dessus de la cheminée de l'Eglise. On a été obligé d'arrêter le chauffage à l'Eglise; c'est pourquoi que les messes dominicales de samedi et de Dimanche ont eu lieu à la Salle du Couvent. Les dégâts sont assez élevés, et, les réparations se feront ces jours-ci malgré la température froide que nous subissons.

Paul-Aimé Dion.

- Réparateurs d'appareils électro-ménagers-\$100. et plus par semaine. Auto fournie.
- Un soudeur à l'argon et 1 machiniste-employeur local.
- Un contrôleur de stock pour Montmagny avec licence de chauffeur.
- Un boucher pour la région de Montmagny.
- Un cuisinier, avec ou sans expérience, pour la région ou l'extérieur.
- Un aide comptable avec expérience, pour industrie de la région.

AUTRES REGIONS

—Dame de 35 ans et plus pour emploi dans une maison privée à L'Assomption.

Un cours d'opérateur de machineries lourdes forestières débutera le 25 février. Il y a encore quelques places de disponibles.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR L'UNE OU L'AUTRE DE CES DEMANDES, VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA, 115 Avenue, de la Gare, Montmagny.

Tél.:248-1102.

PERMIS DE BANQUET

- 1) Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.
- 2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Commission.
- 3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.



COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNÉES ONT DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

COMTE: DE BELLECHASSE
MARCOUX, Jean-Claude Rue St-Jean Epicerie, Honfleur,

COMTE: DE MONTMAGNY
GAGNON, Paul Auberge des Trois-Chemins, Hôtel

Pour le bénéfice de: Route No.:2 ouest, Salle- à
L'Auberge des Montmagny (cité), Manger.
Trois-Chemins Inc., Bar
(Suite à une vente).

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT, DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:

SECRETAIRE GENERAL

Case postale 190, Station B, Québec 2, Qué.

Tél.: 248-3345

JEAN-CLAUDE BLOUIN

ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE
VENTE - INSTALLATION REPARATION

150, Ave Ste-Brigitte Montmagny, Qué.

Pour un Ameublement de bureau de 1ère qualité, voyez **J.B. BUTEAU JR.**

184, RUE COUILLARD, 248-1297
MONTMAGNY.

Là vous trouverez **Vente-service-location**

MEUBLES ET ACCESSOIRES
MACHINES A ADDITIONNER
CALCULATRICES
CAISSES ENREGISTREUSES
COFFRE-FORTS
MACHINES A POLYCOPIER
ET A PHOTOGRAPHIER
CLAVIAPHES
HORLOGES, ENREGISTREUSES

PAUL BRETON READY-MIX Enr.

TRANSPORT GENERAL BETON PREPARE
LOCATION DE MACHINERIES

PIERRE - SABLE - GRAVIER
Excavation - Remplissage
Terrassement

11, rue St-Thomas - Montmagny
Plan : 248-3472

Les Réparations de Meubles Enr

R. Boissonneault Prop

Décapage - Peinture - Ebénisterie

TOUT TRAVAIL GARANTI

Vente - Achat Meubles Anciens
Encadrements-ect.

Représentant Peinture **BENJAMIN MOORE**

176 6è Avenue But: 248-4828
Rés: 248-0192

L'IMPRIMERIE NOUVELLE

s'est porté acquéreur de
L'IMPRIMERIE LE PEUPLE.

Veillez envoyer commandes maintenant à:

Imprimerie Nouvelle

7, rue du Peuple, Montmagny

248-1459 248-0533

PHARMACIE MONTMAGNY ENR

Roger Blanchet, B.A., Ph. prop.

114, Ave de la Gare, Montmagny 248-0343

Vous trouverez un grand choix de cadeaux tels que:
COSMETIQUES - KODAK - CHOCOLATS LAURA SECORD

3 pharmaciens Livraisons Commandes
licenciés à votre grâtes gratuites postales acceptées
service

NOUS LOUONS:
Béquilles
Canes
Marchettes
Chaises roulantes
Commodés

NOUS VENDONS:
150 coussins pour malades
Baskets
Unions
Draps et Taies d'oreillers pour malades



Lettre d'avocat

par Me Louis Paquin

Nullité et annulation de mariage

Nous parlions, la semaine dernière, du mariage proprement dit. Cette semaine, je voudrais que nous envisagions ensemble les divers cas possibles de nullité et d'annulation du mariage. Remarquez bien qu'il ne s'agit aucunement, encore, des causes qui pourraient donner lieu à une action en séparation ou en divorce.

I.— CAS DU MARIAGE NUL, C'EST-A-DIRE INEXISTANT

Il s'agit de cas où le mariage n'a jamais existé. En droit, il n'y a jamais eu de mariage: on ne doit donc pas intenter une action en annulation, puisqu'il n'y a jamais eu mariage.

Prenons par exemple, le cas où il y aurait IDENTITE DE SEXE. La loi ne sanctionne pas le mariage de deux personnes du même sexe, et ne déclare nulle part qu'il n'est pas valable: ce qui peut paraître ambigu. Or le mariage étant, selon la loi, l'union de l'homme et de la femme, on en conclut que n'est aucunement mariage, ce qui aurait uni deux hommes ou deux femmes.

Autre exemple. LE DEFAUT TOTAL DE CELEBRATION fait qu'il n'y a pas mariage. Si l'on suppose deux personnes ayant contracté une union par le simple échange de consentement: en aucun temps, cet échange de consentement ne peut équivaloir à mariage, puisqu'aucun titre n'a pu être établi au regard de la loi civile.

Prenons enfin le DEFAUT TOTAL DE CONSENTEMENT. L'article 116 du code civil stipule qu'il n'y a pas de mariage s'il n'y a pas de consentement. Selon Mignault, l'un de nos grands auteurs en droit québécois, «lorsqu'une personne atteinte de folie se marie, le mariage qu'en apparence elle contracte n'a aucune existence légale: il n'existe ni pour, ni contre cette personne».

II.— CAS DU MARIAGE ANNULABLE.

Ici, le mariage a existé, mais il y a des circonstances qui font qu'il est annulable, c'est-à-dire qu'une action en annulation peut être intentée.

C'est le cas de la BIGAMIE, soit l'existence d'un premier mariage. La loi est bien claire: l'on ne peut contracter un second mariage avant la dissolution du premier. Mais bien sûr, il faut nécessairement l'existence et la validité du mariage antérieur sans lesquelles l'action pour faire annuler le second serait bien illusoire. S'il est donc prouvé que le premier mariage n'existait plus lorsque le second a été contracté, l'annulation du second sera chose impossible.

C'est le cas de L'INCESTE. S'il y a parenté ou alliance à un degré prohibé par la loi, l'action en annulation est possible. Même si une dispense religieuse avait été obtenue pour permettre, par exemple, le mariage de l'oncle et de la nièce, telle dispense ne pourrait être invoquée à l'encontre d'une action en annulation portée devant les tribunaux civils.

La clandestinité rend le mariage annulable. C'est le cas d'un mariage qui n'a pas été contracté publiquement: il peut être attaqué par les époux eux-mêmes et par tous ceux qui y ont quelqu'intérêt. Il ne faut pas confondre, toutefois un mariage secret, ou dans l'intimité, et un mariage clandestin... Le législateur a simplement voulu lutter contre les mariages clandestins, à une époque quand même lointaine de notre XXe siècle où de nombreux concubins réussissaient à se faire passer pour époux légitimes, et ces règles sont restées dans notre droit.

L'INCOMPETENCE de l'officier de l'état civil est aussi une cause d'annulation, mais les tribunaux hésiteraient probablement beaucoup à annuler le mariage pour vice de forme... Toutefois, l'hypothèse d'un mariage célébré par un notaire dans un district autre que le sien apparaît clairement comme un cas où une action en annulation serait recevable.

L'IMPUBERTE. Le mariage auquel l'une des parties n'a pas l'âge minimum requis (14 et 12 ans) est annulable.

Dans tous les cas que nous venons de mentionner l'annulation peut être demandée par toute personne qui y a intérêt soit les époux eux-mêmes, les ascendants (père, mère, grand-père, grand-mère), les collatéraux (frères, soeurs, cousins, cousines) ou encore les enfants nés d'un autre mariage, et enfin, les créanciers des époux.

Toutefois, il existe des cas d'annulation où seuls les époux, ou seules les personnes concernées directement, peuvent demander l'annulation, ce sont les suivants.

Le VICE DU CONSENTEMENT de l'un des futurs époux. C'est l'hypothèse où le consentement de l'un des époux a été obtenu à la suite de violence physique ou de pressions morales ou à la suite d'une erreur sur la personne. Par exemple le cas où le père d'une jeune fille lui a dit «si tu ne maries pas le fils de Jos, je te mets dehors et du te débrouilleras...» et que cette menace a influencé énormément la jeune fille, il s'ensuit que son consentement au mariage est vicié, et que tel mariage est annulable.

Le DEFAUT DU CONSENTEMENT DES PARENTS. Si le père ou la mère ou le tuteur ou curateur duquel le consentement était requis ne l'a pas donné, le mariage célébré sans ce consentement est annulable.

L'IMPUISSANCE naturelle ou accidentelle existant lors du mariage est également cause d'annulation, si elle était apparente et manifeste.

Voilà: dans tous et chacun de ces cas il y a possibilité d'intenter une action en annulation de mariage. La semaine prochaine, nous verrons brièvement les conséquences d'une action en annulation.

Louis Paquin, avocat.

Colloque sur l'information au CEGEP

(J.P.L.)— Le Club Politique des étudiants du Cégep de La Pocatière organise, le 6 mars prochain, un colloque sur l'information.

C'est surtout pour examiner le phénomène de la concentration des médias d'information et la liberté de presse au Québec, que ce colloque est organisé.

Selon un porte-parole du Club Politique, plusieurs journalistes ont confirmé leur présence, notamment MM. Claude Jean Devirieux de Radio-Canada et Jean-Claude Picard du Steil. Les médias régionaux ont aussi été invités.

Si le Club Politique a connu le succès au cours de la

première session, le programme de la deuxième session semble prometteur.

En effet, après le colloque sur l'information, le Club Politique compte organiser une rencontre sur la politi-

que au Québec.

Le Club recevra aussi plusieurs conférenciers importants: le président de l'Assemblée Nationale, M. Jean-Noël Lavoie, était l'invité mercredi dernier et on

compte recevoir M. Keith Spicer, commissaire aux langues, d'ici peu. Des démarches sont entreprises auprès de MM. Claude Ryan, Pierre Vallières, Fernand Dumont, etc...

La Semaine de la Femme à La Pocatière

La Pocatière aura, cette année encore «sa Semaine de la Femme». En effet, des dames ont déjà commencé à travailler ferme pour mettre sur pied l'organisation de cette semaine d'activités

socio-culturelles.

Au programme: Artisanat, souper, conférence, danse, activités Guide et Jeannette, etc... et toujours le concours des concours: «l'Homme de l'année», une version nouvelle et rajeunie

de l'élection des Gentilshommes.

Réservez votre semaine du 31 mars pour participer aux activités de la Semaine de la Femme qui se tiendra cette année sous la présidence de Mme Ginette Laganière.

Le Conseil Régional de Développement

Région no 3

En collaboration avec le

CDCS

invite la population de la Côte-du-Sud à une assemblée d'information et de consultation sur les problèmes socio-économiques de la région

Sujets traités:

FORET

INDUSTRIE ET

TOURISME

AGRICULTURE

COMMERCE

AFFAIRES SOCIALES

Lieu:

Lundi le 18 février à 7.30 hres

Ecole St-Pie X 388, Boul. Taché, Montmagny.

IL EST TEMPS DE PRENDRE EN MAINS SES PROPRES AFFAIRES!

Horaire TV - Horaire TV - Horaire TV - Horaire TV

4

QUEBEC CANAL 4 QUEBEC CANAL 4 QUEBEC
QUEBEC CANAL 4 QUEBEC CANAL 4 QUEBEC

MERCREDI, 13 février 1974

7.15 Mire et Musique
7.20 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
7.30 Dessins Animés C.
8.00 Bonjour Madame C.
9.00 Au Bout du Fil C.
10.30 Pour Vous., Mesdames C.
11.00 Doigts de Fée C.
11.30 Dessins Animés C.
12.00 Actualité C.
12.15 De tout de Tous C.
1.15 Entre Vous et Moi C.
1.45 Leçons de Beauté C.
2.00 Cinéma: "Ombre sur le Liban"
3.45 Dessins Animés C.
4.00 Allons au Cirque C.
4.30 Soeur Volante C.
5.00 Vie d'Artiste C.
5.55 Votre Foyer Madame C.
6.00 Les Tannants C.
7.00 Panorama de C.
7.30 Le Ranch à Willie C.
8.00 Les Grandes Productions: "Triomphe de Robin des Bois"
10.00 Découvertes "73"
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 A Noter: Les Nouvelles du Carnaval C.
11.05 Ciné-4: "Phédre"
1.05 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
1.15 Fin des Emissions.

JEUDI, 14 février 1974

7.15 Mire et Musique
7.20 Brasserie Jean Talon

et Danseurs Valentino C.
7.30 Dessins Animés C.
8.00 Bonjour Madame C.
9.00 Au Bout du Fil C.
10.30 Pour Vous., Mesdames C.
11.00 Doigts de Fée C.
11.30 Dessins Animés C.
12.00 Actualité C.
12.15 De tout de Tous C.
1.15 Entre Vous et Moi C.
1.45 Demain la Vie C.
2.00 Cinéma: "Guerre des Mondes"
3.45 Dessins Animés C.
4.00 Allons au Cirque C.
4.30 Adèle C.
5.00 Le Ranch "L"
5.55 Parlons-en (Ministère des Communications) C.
6.00 Les Tannants C.
7.00 Panorama de C.
7.30 Ciné-Jeu: "Assassin"
9.00 Au Secours., mon Amour C.
9.30 La Capitale..Plus C.
10.15 Loto-Perfecta C.
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 A Noter: Les Nouvelles du Carnaval C.
11.05 Ciné-4: "Le Bal des Cingles"
12.48 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
12.58 Fin des Emissions.

VENDREDI, 15 février 1974

7.15 Mire et Musique
7.20 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
7.30 Dessins Animés C.
8.00 Bonjour Madame C.
9.00 Au Bout du Fil C.

10.30 Pour Vous., Mesdames C.
11.00 Doigts de Fée C.
11.30 Dessins Animés C.
12.00 Actualité C.
12.15 De tout de Tous C.
1.15 Entre Vous et Moi C.
1.45 Leçons de Beauté C.
2.00 Cinéma: "Patrouille Egarée"
3.45 Dessins Animés C.
4.00 Allons au Cirque C.
4.30 Jiny C.
5.00 Bonanza C.
6.00 Les Tannants C.
7.00 Panorama de C.
7.30 En. Première: "Deux copines, un Séducteur"
9.30 Mannix C.
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 A Noter: Les Nouvelles du Carnaval C.
11.05 Ciné-4: "Plaisirs dangereux"
12.35 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
12.45 Fin des Emissions.

SAMEDI, 16 février 1974

8.00 Mire et Musique
8.05 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
8.15 Dessins Animés C.
8.30 Roi de la Jungle C.
9.00 Enfant du Cirque C.
9.30 Ciné-Aventures: "K-17 Attaque à l'aube"
11.00 Match sur Roulettes C.
12.00 De tout de Tous C.
1.00 Il est écrit (Religion) C.
1.30 Mon Ami Flicka C.
2.00 Match C.
2.30 Cinéma: "Un dollar troué" C.

3.55 Votre Foyer Madame C.
4.00 Lutte Grand Prix C.
5.00 Allez-4 C.
5.55 A Noter: Tournoi de Hockey Pee-Wee C.
6.00 Première Chance C.
6.25 Actualité C.
6.30 Samedi-Infos C.
6.55 Modes (Louzon Robes de Mariée) C.
7.00 Soiree Canadienne C.
10.00 Regards sur le Monde C.
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 Ciné-4: "Froid baiser de la mort"
12.27 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
12.37 Fin des Emissions.

DIMANCHE, 17 février 1974

8.15 Mire et Musique
8.20 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
8.30 Dessins Animés C.
8.45 Les Aventures de Pélerin C.
9.00 Ciné-Jeunes: "Mon chien et moi"
10.30 "Coop-001" (Université du Québec) C.
11.00 Sur le Matelas C.
12.00 L'Heure de la Bonne Nouvelle Religion C.
12.15 Toute la Ville en Parle C.
1.00 Crédit Social du Canada C.
1.15 Mag-Dimanche C.
2.30 Ultraman C.
3.00 Le Choc des Idées C.
4.00 Patrouille du Cosmos C.
4.55 Votre Foyer Madame C.
5.00 A Noter: Tournoi de Hockey Pee-Wee C.

5.15 Dessins Animés C.
5.25 Actualité C.
5.30 Misez-Juste C.
6.00 Music-Hall des Jeunes C.
6.30 Jeunesse C.
7.30 Ciné-Choix: "Fanfare de la gloire"
9.30 Sous mon toit C.
10.00 Enquêtes Spéciales C.
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 Ciné-4: "Clair de lune à Maubeuge"
12.46 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
12.56 Fin des Emissions.

LUNDI, 18 février 1974

7.15 Mire et Musique
7.20 Danseurs Valentino C.
7.30 Dessins Animés C.
8.00 Bonjour Madame C.
9.00 Au Bout du Fil C.
10.30 Pour Vous., Mesdames C.
11.00 Doigts de Fée C.
11.30 Dessins Animés C.
12.00 Actualité C.
12.15 De tout de Tous C.
1.15 Entre Vous et Moi C.
1.45 La Santé à l'Horizon C.
2.00 Cinéma: "L'Étonnant M. Williams"
3.45 Dessins Animés C.
4.00 Allons au Cirque C.
4.30 Jiny C.
5.00 Le Baron C.
5.55 Parlons-en C.
6.00 Les Tannants C.
7.00 Panorama de C.
7.30 Hawaii 5-0 C.
8.30 Symphonien C.
9.00 Dialogue C.
9.30 Que reste-t-il C.
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 Ciné-4: "Duel au Texas"
12.38 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
12.48 Fin des Emissions.

9.00 Le Justicier C.
10.00 Les Protecteurs C.
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 Ciné-4: "Que le Meilleur l'emporte"
12.43 Danseurs Valentino C.
12.53 Fin des Emissions.

MARDI, 19 février 1974

7.15 Mire et Musique
7.20 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
7.30 Dessins Animés C.
8.00 Bonjour Madame C.
9.00 Au bout du fil C.
10.30 Pour Vous., Mesdames C.
11.00 Doigts de Fée C.
11.30 Dessins Animés C.
12.00 Actualité C.
12.15 De tout de Tous C.
1.15 Entre Vous et Moi C.
1.45 La Santé à l'Horizon C.
2.00 Cinéma: "L'Étonnant M. Williams"
3.45 Dessins Animés C.
4.00 Allons au Cirque C.
4.30 Jiny C.
5.00 Le Baron C.
5.55 Parlons-en C.
6.00 Les Tannants C.
7.00 Panorama de C.
7.30 Hawaii 5-0 C.
8.30 Symphonien C.
9.00 Dialogue C.
9.30 Que reste-t-il C.
10.30 Les Nouvelles T.V.A. C.
11.00 Ciné-4: "Duel au Texas"
12.38 Brasserie Jean Talon et Danseurs Valentino C.
12.48 Fin des Emissions.

QUEBEC CANAL 11 CANAL 11 QUEBEC CANAL
QUEBEC CANAL 11 CANAL 11 QUEBEC CANAL

11

MERCREDI, 13 février

9.10 Ouverture et Horaire C.
9.15 En Mouvement C.
9.30 Les Oriens C.
9.45 Les 100 tours de Centour C.
10.00 You-Hou C.
10.15 Contes d'Enfants C.
10.30 Initiation à la décoration intérieure C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Le Comte Yoster a bien l'Honneur
12.00 Docteur Dolittle C.
12.30 Boubou C.
13.30 Femme d'Aujourd'hui C.
14.30 Cinéma: "Le Grand Bluff"
16.00 Bobino C.
16.30 Picotine C.
17.00 Cent Filles à Marier C.
18.00 Docteur Simon Locke C.
18.30 Actualités 24 C.
19.30 Sprint C.
20.00 La Soirée du Hockey C.
22.30 Téléjournal C.
22.50 Nouvelles du Sport et Météo C.
23.00 Appelez-moi Lise C.
00.00 Cinéma: "Galia"

JEUDI, 14 février

9.10 Ouverture et Horaire C.
9.15 En Mouvement C.
9.30 Les Oriens C.
9.45 Les 100 tours de Centour C.

10.00 Minute Moumoute! C.
10.15 Fabio le Magicien C.
10.30 Initiation à la décoration intérieure C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Histoires sans Paroles
12.00 Joe 90 C.
12.30 Boubou C.
13.30 Téléjournal C.
13.35 Femme d'Aujourd'hui C.
14.30 Cinéma: "L'Invincible Cavalier noir"
16.00 Bobino C.
16.30 Grujot et Délicat C.
17.00 La Brigade des Malefices C.
18.00 Les D Chevaux du Soleil C.
18.30 Actualités 24 C.
19.30 Les Grands Films: "Les Mariés de l'an deux"
21.30 Le Travail à la Chaine C.
22.00 Consommateurs Avertis C.
22.30 Téléjournal C.
22.50 Nouvelle du Sport et Météo C.
23.00 Appelez-moi Lise C.
00.00 Les Espions C.
00.55 Des Goûts, des formes et des couleurs C.
1.20 Témoignages C.

VENDREDI, 15 février

9.10 Ouverture et Horaire C.
9.15 En Mouvement C.
9.30 Les Oriens C.
9.45 Les 100 tours de Centour C.
10.00 Au Jardin de Pierrot C.

10.15 Tribune C.
10.30 Initiation à la décoration intérieure C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Mon Pays, mes Amours C.
12.00 Fanfreluche C.
12.30 Boubou C.
13.30 Téléjournal C.
13.35 Femme d'Aujourd'hui C.
14.30 Cinéma: "Meurtre sur la dixième avenue"
16.00 Bobino C.
16.30 Sol et Gobelet C.
17.00 Joseph Balsamo C.
18.00 Skippy, le Kangourou C.
18.30 Actualités 24 C.
19.30 Marcus Welby, M.D. C.
20.30 Hors Série C.
22.00 Dossiers C.
22.30 Téléjournal C.
22.50 Nouvelles du Sport et Météo C.
23.00 Appelez-moi Lise C.
00.30 Cinéma: "Amants et fils"
SAMEDI, 16 février

8.55 Ouverture et Horaire C.
9.00 Mini-Fée C.
9.30 Yogi et Popotame C.
10.00 Mon Ami Ben C.
10.30 L'Assis C.
11.00 Téléchrome C.
12.00 Les Heros du Samedi
13.00 Sportheque C.
14.00 Tournoi International de Hockey Pee-Wee C.

15.30 Cinéma-Jeunesse: "Ciril le débrouillard"
17.00 Bagatelle C.
18.00 XYZ C.
18.30 Téléjournal C.
18.40 Nouvelles du Sport C.
18.50 Politique Fédérale C.
19.00 Le Monde Merveilleux de Disney C.
20.00 La Soirée du Hockey C.
22.30 Téléjournal C.
22.45 Nouvelles du Sport C.
23.00 Le défilé de nuit C.
00.15 Cinéma: "Le Vilain Américain"
DIMANCHE, 17 février

8.55 Ouverture et Horaire C.
9.00 Grangallo et Petitro C.
9.30 Le Roi Léo C.
10.00 Une fleur m'a dit C.
10.15 Le Jour du Seigneur C.
11.00 30 dimanche C.
11.30 Son et Images C.
12.00 La Semaine Verte C.
13.00 D'Hier à Demain C.
14.00 L'Unwersd des Sports C.
15.30 L'Heure des Quilles C.
16.30 Le Français d'Aujourd'hui C.
17.00 50 C.
18.00 Politique Atout C.
18.30 Téléjournal C.
18.40 Nouvelles du Sport C.
18.50 Politique Provinciale C.
19.00 Quelle Famille C.
19.30 Les Beaux Dimanches C.
22.30 La Fleche du Temps C.

23.00 Téléjournal C.
23.15 Sports-Dimanche C.
23.30 Rencontres C.
00.00 Ciné-Club: "Le Testament d'Orphée"
LUNDI, 18 février

9.10 Ouverture et Horaire C.
9.15 En Mouvement C.
9.30 Les Oriens C.
9.45 Les 100 tours de Centour C.
10.00 Les Chiboukis C.
10.15 Oum, le Dauphin blanc C.
10.30 Initiation à la décoration intérieure C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Thibaud ou les Croisades C.
12.00 Pepinot C.
12.30 Boubou C.
13.30 Téléjournal C.
13.35 Femme d'Aujourd'hui C.
14.30 Cinéma: "Les Musiciens du ciel"
16.00 Bobino C.
16.30 Les Egrégores C.
17.00 Daklari C.
18.00 Cher Oncle Bill C.
18.30 Actualités 24 C.
19.30 Les Pierrafeu C.
20.00 Les Forges de Saint-Maurice C.
20.30 Mont-Joye C.
21.00 Destination Canada C.
21.30 Jason King C.
22.30 Téléjournal C.
22.50 Nouvelles du Sport et Météo C.

23.00 Appelez-moi Lise C.
00.00 Cinéma: "Je, tu, elles"
MARDI, 19 février

8.40 Ouverture et Horaire C.
8.45 L'Agriculteur de Demain C.
9.15 En Mouvement C.
9.30 Les Oriens C.
9.45 Les 100 tours de Centour C.
10.00 Minute Moumoute! C.
10.15 Les Contes de la Rive
10.30 Initiation à la décoration intérieure C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Témoignages C.
12.00 Francis aux paradis perdus C.
12.30 Boubou C.
13.30 Téléjournal C.
13.35 Femme d'Aujourd'hui C.
14.30 Cinéma: "Les partisans attachent à l'aube"
16.00 Bobino C.
16.30 Nic et Pic C.
17.00 Daniel Boone C.
18.00 Toumai C.
18.30 Actualités 24 C.
19.30 La P'Tite Semaine C.
20.00 Vedettes en Direct C.
21.00 Rue des Pignons C.
21.30 Le 60 C.
22.30 Téléjournal C.
22.50 Nouvelles du Sport et Météo C.
23.00 Appelez-moi Lise C.
00.00 Cinéma: "Le Coin tranquille"

7

7 RIVIERE-DU-LOUP CANAL 7 RIVIERE-DU-LOUP 7
7 RIVIERE-DU-LOUP CANAL 7 RIVIERE-DU-LOUP 7

MERCREDI, 13 février 1974

9.10 O. Canada
9.15 En Mouvement C.
9.30 Les Oriens C.
9.45 Les 100 tours de Centour C.
10.00 Clak C.
10.15 Contes d'Enfants C.
10.30 Pour Vous Mesdames C.
11.00 Les Recettes de Juliette C.
11.30 Le Comte Yoster C.
12.00 Docteur Dolittle C.
12.30 Boubou C.
13.31 Téléjournal C.
13.36 Femme d'Aujourd'hui C.
14.31 Cinéma: "Le Grand Bluff"
16.00 Bobino C.
16.30 Picotine C.
17.00 100 Filles à Marier C.
18.00 Mic Mac 254 C.
18.15 Plume Rouge
18.30 Téléjournal National C.
18.40 Actualités
18.53 Nouvelles du Sport C.
19.00 Hawaii 5-0 C.
20.01 Soirée Hockey: Atlanta à Mtl. C.
22.31 Téléjournal Nat. Int. & Prov. C.
22.54 Nouvelles du Sport & Météo C.
23.01 Appelez-moi Lise C.
00.00 Cinéma: "Galia"

JEUDI, 14 février 1974

9.10 O. Canada
9.15 En Mouvement C.
9.30 Les Oriens C.
9.45 Les 100 tours de Centour C.

9.45 Les 100 tours de Centour C.
10.00 Minute Moumoute C.
10.15 Fabio le Magicien C.
10.30 Pour Vous Mesdames C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Histoire sans Parole
12.00 Joe 90 C.
12.30 Boubou C.
13.31 Téléjournal C.
13.36 Femme d'Aujourd'hui C.
14.31 Cinéma: "Invincible cavalier"
16.00 Bobino C.
16.30 Grujot & Délicat C.
17.00 Joseph Balsamo C.
18.00 Mag. Inf. Divertissement C.
18.30 Téléjournal C.
18.40 Actualités
18.53 Nouvelles du Sport C.
19.00 Symphonien C.
19.30 Grands Films: "Mariés de l'an 11"
21.31 Travail à la Chaine C.
22.00 Politique C.
22.15 Loto Perfecta C.
22.30 Téléjournal Nat. Int. & Prov. C.
22.53 Nouvelles du Sport & Météo C.
23.00 Appelez-moi Lise C.
24.00 Les Espions C.

VENDREDI, 15 février 1974

9.10 O. Canada
9.15 En Mouvement C.
9.30 Les Oriens C.
9.45 Les 100 tours de Centour C.

10.00 Au Jardin de Pierrot C.
10.15 Tribulle C.
10.30 Pour Vous Mesdames C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 La Grande Aventure C.
12.00 Franfreluche C.
12.30 Boubou C.
13.31 Téléjournal C.
13.36 Femme d'Aujourd'hui C.
14.31 Cinéma: "Meurtre sur la 10e Ave." C.
16.00 Bobino C.
16.30 Sol & Gobelet C.
17.00 Simon Locke Md. C.
17.30 Jeunesse C.
18.30 Téléjournal C.
18.40 Actualités
18.53 Nouvelles du Sport & Météo C.
19.00 Sprint C.
19.30 Marcus Welby, Md. C.
20.31 Hors Série C.
22.00 Dossier C.
22.30 Téléjournal Nat. & Int. C.
22.45 Téléjournal Provincial C.
22.53 Nouvelles du Sport et Météo C.
23.00 Appelez-moi Lise Concours duplus bel Homme C.
24.00 Cinéma: "Amant & Fils C.

SAMEDI, 16 février 1974

8.55 O. Canada
9.00 Mini-Fée C.
9.30 Yogi l'Ours C.
10.00 Mon Ami Ben C.
10.30 Lassie C.
11.00 Téléchrome C.

12.00 Roller Derby C.
13.00 Sportheque C.
14.00 Hockey Champ. Int. Pee-Wee C.
15.30 Cinéma-Jeunesse: "Le Chevaux du Soleil"
17.00 Chevaux du Soleil C.
17.30 Sur le Matelas C.
18.25 Louson Ltée C.
18.30 Coop 01 C.
19.00 Walt Disney C.
20.01 Soirée du Hockey: N.Y. à Van. C.
22.31 Téléjournal C.
22.47 Nouvelles du Sport C.
23.01 Défilé de nuit de Québec C.
00.05 Cinéma: "Vilain Américain"
DIMANCHE, 17 février 1974

8.55 O. Canada
9.00 Grangallo & Petitro C.
9.30 Le Roi Léo C.
10.00 Une fleur m'a dit C.
11.00 Lutte Grand-Prix C.
12.00 Semaine Verte C.
13.00 D'Hier à Demain C.
14.00 Univers des Sports C.
15.30 L'Heure des Quilles C.
16.30 Message de Vie C.
16.45 L'Heure de la Bonne Nouvelle C.
17.00 50 C.
18.00 Soirée Canadienne C.
19.00 Quelle Famille C.
19.31 Beaux Dimanches C.
22.30 Fleche du Temps C.
23.00 Téléjournal C.
23.16 Sport-Dimanche C.

23.30 Politique Atout C.
00.00 Ciné-Club: "Testament d'Orphée"
LUNDI, 18 février 1974

9.10 O. Canada
9.15 En Mouvement C.
9.30 Les Oriens C.
9.45 Les 100 tours de Centour C.
10.00 Les Chiboukis C.
10.15 Oum, le Dauphin Blanc C.
10.30 Pour Vous Mesdames C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Les Croisades C.
12.00 Pepinot C.
12.30 Boubou C.
13.31 Téléjournal C.
13.36 Femme d'Aujourd'hui C.
14.31 Cinéma: "Musiciens du ciel"
16.00 Bobino C.
16.30 Les Egrégores C.
17.00 Daklari C.
18.00 Cher Oncle Bill C.
18.30 Téléjournal C.
18.40 Actualités
18.53 Nouvelles du Sport C.
19.00 Sous mon Toit C.
19.30 Les Bergers C.
20.00 Les Forges de St-Maurice C.
20.30 Mont-Joye C.
21.00 Destination Canada C.
21.31 Jason King C.
22.30 Téléjournal Nat. Int. & Prov. C.
22.53 Nouvelles du Sport & Météo C.

23.00 Appelez-moi Lise C.
00.00 Cinéma: "Je, tu, elles"
MARDI, 19 février 1974

8.40 O. Canada
8.45 Agriculteurs de Demain C.
9.15 En Mouvement C.
9.30 Les Oriens C.
9.45 Les 100 tours de Centour C.
10.00 Minute Moumoute C.
10.15 La Santé à l'Horizon C.
10.30 Pour Vous Mesdames C.
11.00 Les recettes de Juliette C.
11.30 Témoignages C.
12.00 Francis au Pays perdu C.
12.30 Boubou C.
13.31 Téléjournal C.
13.36 Femme d'Aujourd'hui C.
14.31 Cinéma: "Partisans attachent à l'aube"
16.00 Bobino C.
16.30 Nic & Pic C.
17.00 Daniel Boone C.
18.00 Mag. Inf. Divertissement C.
18.30 Téléjournal National C.
18.40 Actualités
18.53 Nouvelles du Sport C.
19.00 Les Pierrafeu C.
19.30 La P'Tite Semaine C.
20.00 Vedettes en Direct C.
21.00 Rue des Pignons C.
21.31 Le 60 C.
22.30 Téléjournal Nat. Int. & Prov. C.
22.53 Nouvelles du Sport & Météo C.
23.00 Appelez-moi Lise C.
00.00 Cinéma: "Coin tranquille" C.

Conférence du Père Legrand

Vendredi, le 15 février prochain, à 20 heures, au sous-sol de la Cathédrale de Sainte-Anne, le dominicain français Hervé Legrand sera le conférencier invité. Il traitera des ministères dans l'Eglise. Pour bien des chrétiens, la question des ministères est avant tout celle des prêtres. Comment suppléer à leur nombre qui diminue? Le point de départ de la réflexion

du père Legrand ne se centre pas d'abord sur une question de personnes. La question première et la plus importante est celle-ci: comment l'ensemble des chrétiens doivent-ils s'acquitter du ministère qui leur revient en se mettant au service de l'Evangile dans le monde d'aujourd'hui. La conférence du père Legrand devrait permettre aux chrétiens d'ici de

prendre conscience que l'Eglise ne repose pas, exclusivement sur les prêtres mais encore sur tous les chrétiens. Le père Legrand est professeur à l'Institut Catholique de Paris. Il était l'un des conseillers des évêques français lors de leur réunion à Lourdes, en novembre dernier.

Odilon Hudon, ptre, Attaché de presse au diocèse de Ste-Anne.

St-Lazare

Décès de M. Raymond Audet

(D.N.C.) Le 31 janvier est décédé subitement à l'âge de 66 ans, à Putnam, Connecticut, M. Raymond Audet, époux de Claire Veilleux. La levée du corps fut faite par M. le Curé Lucien Guirion, tandis que le service fut chanté par M. l'Abbé Philippe Kelley, curé de St-Narcisse, de Lobénière. Le cercueil était porté par: MM. Roger, Charles, Emile Mercier, Robert Côté, neveux, Denis et Victor Létourneau, Raymond Morissette.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses enfants et gendres: M. Mme Joseph Crescitelli (Marguerite), M. Mme John Holmes (Thérèse), et deux petits enfants: John Crescitelli & Jonathan Holmes; sa soeur: Mme Alfred Mercier (Marie-Anna), ses demi-soeurs & beaux frères: M. Mme Eugène Côté (Louise Létourneau), Mlle Rolande Létourneau, Mme Paul-Emile Morin (Rosanne Létourneau), Mme Edouard Côté (Rita) Létourneau, M. Mme Henri Laflamme (Germaine Létourneau), Mme Roch Côté (Jeanne Létourneau), ainsi que plusieurs neveux & nièces, cousins et cousines.

Nos sympathies, à la famille affligée.

BATEME

Le 6 janvier est né à M. Mme Georges Leblond (Thérèse Mercier), un Fils Joseph Gilbert Stéphane. Parrain et Marraine: Daniel & Françoise Leblond, frère et soeur de l'enfant. Porteuse: La mère de l'enfant.

Félicitations aux parents.

Lettre ouverte

Montmagny, le 6 février 1974

Poste C.K.B.M.,
Montmagny.

Messieurs,

Il me fait énormément plaisir de me faire le porte-paroles de la Ligue Industrielle de Hockey Molson, Montmagny, pour offrir à toute l'équipe de C.K.B.M. longue vie et toute notre gratitude à la magnifique participation que vous manifestez pour le sport à Montmagny. En effet, il appert que sans

votre collaboration, la Ligue Industrielle n'aurait pas le succès qu'elle connaît présentement.

Espérant que votre excellent travail se poursuive, ce qui ne fera que contribuer à l'épanouissement de notre belle jeunesse.

A tous les dirigeants et aux employés de C.K.B.M., je réitère mes remerciements pour tout ce que vous faites pour nous.

Heureux anniversaire.

Réjean Lévesque,
publiciste,
Ligue Industrielle,
Montmagny.

LA COMMISSION SCOLAIRE
DE LA POCATIERE
801-6e Avenue,
La Pocatière
856-3690

Avis public

Avis public est par les présentes donné par le sous-signé, Paul Verret, secrétaire général, conformément aux articles 351 et 352 de la loi de l'Instruction publique, qu'à la session des commissaires d'écoles, de la susdite commission scolaire, qui aura lieu le 26 février 1974, à vingt heures à l'école St-Charles, 801-6e Avenue, La Pocatière, il soumettra pour approbation, le rapport du vérificateur, pour l'année financière 1972-73.

RESUME DES ETATS FINANCIERS 1972-73.

Actif du fonds d'opérations courantes.....	\$ 158,897.-
Actif du fonds d'immobilisations	2,041,673.-
FONDS D'OPERATIONS COURANTES	
REVENUS:	
Imposition locale	322,338.-
Subvention gouvernement provincial	1,274,130.-
Autres revenus	57,162.-
	<u>1,653,630.-</u>
Subventions d'équilibre budgétaire à venir	374,061.-
TOTAL	\$2,027,691.-

DEPENSES:

Répartition à la C. Scolaire Régionale Pascal-Taché.....	833,270.-
Autres dépenses.....	1,194,421.-
TOTAL	\$2,027,691.-

Donné à La Pocatière ce 8ième jour de février 1974.

Paul Verret,
Secrétaire-général.

Le

"Je crois en Dieu" autorisé à la messe

Les fidèles pourront réciter à la messe le "Je crois en Dieu" qu'ils ont appris à la petite école comme formule de profession de foi. Ce "Je crois en Dieu" porte le nom de "Symbole des Apôtres" tandis que celui qui est habituellement utilisé à la messe est connu sous le nom de "Symbole de Nice-Constantinople". L'une et l'autre formule pourront être utilisées.

Cette décision a été prise par l'épiscopat Canadien à sa réunion du 26 octobre dernier et confirmée par Rome récemment. Elle vient d'être rendue publique par le secrétaire général de l'épiscopat Canadien, Mgr. Chrales Mathieu.

Les motifs de la décision des évêques canadiens proviennent du fait que le "Je crois en Dieu" est plus simple, plus populaire et plus facile à proclamer publiquement, et qu'il est déjà en usage lors de la célébration du baptême.

Odilon Hudon, ptre, Attaché de presse au diocèse de Ste-Anne.

ATTENTION!

Messieurs les cultivateurs qui projetez de vendre en 1974, il est important de déterminer votre date immédiatement; plusieurs ont déjà choisi. Je suis aussi acheteur de troupeaux et roulant avec terre au complet. Rappelez-vous qu'un encanteur d'expérience vous rapporte des profits. Une visite vous convaincra.

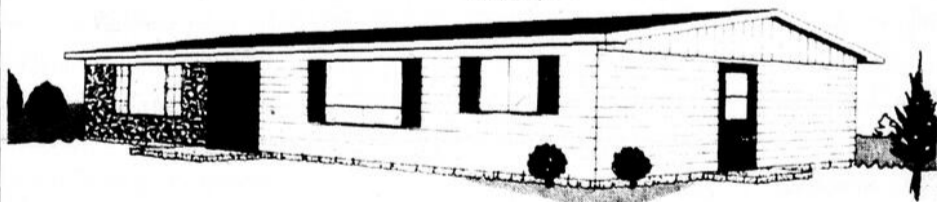
LEO DASTOUS

Encanteur licencié bilingue
Laurierville comté de Mégantic
Tél.: 819-365-4419

Propriétaire de l'industrie "Blocs de ciment Thermos Enr."

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

la classique
modèle 2010 D



DISTRIBUTEUR EXCLUSIF.

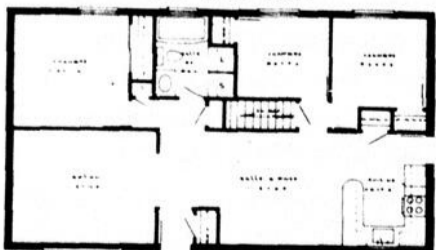
EDOUARD FORGUES

70 Boul. Blais Ouest,
Berthier sur mer,
Tél: 259-7718 jour
259-7937 soir

HABITEC
2000®

Caractéristiques:

- Fait en usine par une main d'oeuvre spécialisée
- Matériaux certifiés, de première qualité
- Maison confortable et chaude parce que bien isolée
- Extérieur complètement fini, aucun entretien allant jusqu'à 20 ans
- La disposition des pièces a été conçue pour une utilisation maximum de l'espace
- Espace pour laveuse et sècheuse situé au plancher principal
- Lingerie, armoires-dépot, garde-manger et vanité
- Armoires de cuisine, modèle en "U" avec comptoir de 30"
- Les cuissons sont émaillées blanc et les panneaux en vinyle noyer
- Hôte de ventilation de 30" 2 vitesses, comprise
- Chauffage électrique avec contrôle thermostat dans chaque pièce
- De plus, c'est une maison NOVELEC, elle est propre, elle est toute à l'électricité



Voici un homme qui fait tout son possible pour réduire vos impôts



UN ARTICLE DE LA LOI DE L'IMPOT SUR LE REVENU DIT QUE SI VOUS POSSEDEZ UN REGIME D'EPARGNE-RETRAITE ADMISSIBLE, VOUS POUVEZ EPARGNER OU REPORTER DES MONTANTS QUI IRAIENT NORMALEMENT AU PERCEPTEUR D'IMPOT. IL VOUS SUFFIT DE FAIRE ENREGISTRER VOS REGIMES DE RENTES OU D'ASSURANCE-VIE PERMANENTE. APPELEZ-NOUS, NOUS SOMMES COMME LE PERCEPTEUR, NOUS AIMONS VOUS FAIRE FAIRE DES ECONOMIES.

SunLife
DU CANADA

Envoyez ce coupon à:
(Nom et adresse de l'agent)

NOM _____

ADRESSE _____

DATE DE NAISSANCE _____

NORMAND GAGNON
Gérant d'unité
St-Pamphile
356-3810

RAYMOND MOREAU
St-Cyrille.
247-5582

JEAN-MARIE ALEXANDRE
St-Pacôme.
852-2433



FINI LE PEINTURAGE

10 ans d'expérience dans la Ré-
novation extérieure de Maison

Montmagny Aluminium Enr.

10 St-Jean Baptiste Est, Montmagny
248-2534.

Revêtement Résidentiel en aluminium et acier Pré-Peint.

Rapports d'impôt

Comptabilité Tenue de livres

André Minville, 4,7e Rue, Montmagny.

Tél.: 248-1610 .

REPRESENTANTS DEMANDES

Comtés Montmagny ou L'Islet

Représentants demandés pour Comtés de Mont-
magny ou de L'Islet, agés de 30 ans ou plus,
pour travail régulier à temps plein ou à temps
partiel, avec salaire de base et commissions gé-
néreuses.

Une grande sécurité d'emploi est promise aux
personnes qui seront désignées à ces fonctions.
Un entraînement complet sera donné par notre di-
recteur de représentants régional.

Adresser toute demande d'informations, par écrit
à:

La Mutualité (Autrefois L'Avenir du Québec),
515, Chemin Ste-Foy, Québec, Qué.,
a/s M. René Guérette, Gérant.

A VENDRE

HOTEL CENTRAL SITUE AU 58, EST ST-
JEAN BAPTISTE, MONTMAGNY. BONNES
CONDITIONS DE VENTE.

POUR RENSEIGNEMENTS

Tél.: 248-3017

Opportunité de carrière

Nous désirons agrandir nos territoires,
Avons besoin d'hommes et femmes à
temps plein ou partiel.

Cours d'entraînement entièrement à nos
frais.

Possibilité d'un revenu très appréciable.
Pour de plus amples informations, écrivez
aux:

Laboratoires Vachon Inc.
C. P. 275 Lévis, Québec
Toutes demandes resteront strictement
confidentielles.

Ferme

A VENDRE

Maison, grange, poulailler, cabane à sucre,
outillage et équipement agricole, instru-
ments oratoires, animaux, quota d'élevage
de poulets, situé à St-Aubert, Cté. L'Islet,
(lots 246-249 et 250-1er rang). (Succession
de feu Emilien Deschênes). Pour prix de la
ferme et conditions: s'adresser à: Michel
Maltais, Notaire à St-Jean Port-Joli. Tél.:
598-3542.

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE LA
VILLE DE LA POCATIERE
COMTE DE KAMOURASKA

Avis public

A TOUTES LES PERSONNES INSCRI-
TES SUR LE ROLE D'EVALUATION
EN VIGUEUR COMME PROPRIE-
TAIRES D'IMMEUBLES IMPOSA-
BLES ET S'IL S'AGIT DE PERSON-
NES PHYSIQUES, QUI SONT MAJEU-
RES ET QUI POSSEDENT LA CI-
TOYENNETE CANADIENNE:

AVIS PUBLIC est, par les présentes,
donné par le soussigné, CLAUDE
CRETE, greffier de la Ville de la
Pocatière, Comté de Kamouraska:

QUE le conseil de cette corporation a
adopté le 29 janvier 1974, le règlement
no: 2-74 concernant le zonage dans la
municipalité et pourvoyant à l'abroga-
tion du règlement 6-69;

QUE conformément aux dispositions de
l'article 426, paragraphe 1 de la LOI
DES CITES & VILLES DU QUEBEC,
une assemblée publique des personnes
intéressées sera tenue le 21 février 1974,
à 7 heures du soir, à l'endroit ordinaire
des réunions du conseil.

QUE vous êtes, par les présentes,
convoqués à cette assemblée.

DONNE A VILLE DE LA POCATIERE
CE 5 ième JOUR DE FEVRIER 1974.

Claude Crête,
Greffier.

AVIS PUBLIC

DE L'ASSEMBLEE PUBLIQUE QUI
SE TIENDRA LE 21 FEVRIER 1974
CONCERNANT LE REGLEMENT
NO: 2-74.

Public notice

TO THE PERSONS OF FULL AGE
WHO ARE ENTERED ON THE VA-
LUTION ROLL IN FORCE AS
OWNERS OF TAXABLE IMMOVEA-
BLES AND, IN THE CASE OF PHYSI-
CAL PERSONS, WHO ARE
CANADIAN'S CITIZENS:

PUBLIC NOTICE is hereby given by
the undersigned, CLAUDE CRETE,
clerk of the town of La Pocatière, Co.
Kamouraska:

THAT this council of this corporation
has adopted on January 29th, 1974, the
by-law no: 2-74 on zoning in this
municipality and repealing by-law 6-69;

THAT in conformity with the article
426, par. 1 of the QUEBEC CITIES &
TOWNS ACT, a public meeting will be
hold with the interested persons on
February 21th, 1974, at 7.00 o'clock
p.m., at the place where the council
usually holds its sitting.

THAT you are hereby convened at this
meeting.

GIVEN AT THE TOWN OF LA
POCATIERE ON FEBRUARY 5th,
1974.

Claude Crête,
Clerk.

AVIS

M. Ernest Lacombe
(fils) ne se tient pas
responsable des det-
tes déjà faites par
son épouse, née
Lucille Laflamme,
et celles qu'elle fera
dans l'avenir.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les
TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été
saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs
mentionnés plus bas.

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the under-
mentioned LANDS and TENEMENTS have been
seized, and will be sold at the respective times and
places mentioned below.

MONTMAGNY

Fieri Facias de Terris
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de St-Hyacinthe

No. 20354. { **BANQUE CANADIENNE NATIONALE**,
I.E. corporation légalement consti-
tuée, ayant son siège social dans les cité
et district de Montréal, demanderesse, vs JOSEPH
CORRIVEAU, domicilié à Ste-Rosalie de Bagot, P.Q.,
district de St-Hyacinthe, défendeur, et LE REGIS-
TRATEUR du bureau d'enregistrement de Bellechasse,
mis en cause.

* Lot de terre connu au cadastre du Canton Armagh,
premier rang nord-ouest, sous le numéro 61, avec
bâtisses.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de St-
Raphaël, à St-Raphaël, comté de Bellechasse, MARDI,
le DIN-NEUVIÈME jour de FEVRIER 1974, à
DEUX heures de l'après-midi.

Bureau du Shérif, Le shérif,
Palais de justice, JEAN-PAUL TREMBLAY,
Montmagny, 3 janvier 1974. 55464-0

MONTMAGNY

Fieri Facias de Terris
Canada - Province de Québec
Superior Court - District of St. Hyacinthe

No. 20354. { **BANK CANADIAN NATIONAL**, cor-
poration legally incorporated, hav-
ing its head office in the City and District
of Montreal, plaintiff, vs JOSEPH CORRIVEAU,
domiciled in Ste. Rosalie de Bagot, P.Q., District of
St. Hyacinthe, defendant, and THE REGISTRAR
for the Bellechasse Registry Office, mis en cause.

"A piece of land known on the cadastre for the
Township of Armagh, first Range northwest, under
number 61, with buildings".

To be sold at the St. Raphael Registry Office, in
St. Raphael, County of Bellechasse, on TUESDAY,
the NINETEENTH day of FEBRUARY, 1974, at
TWO o'clock in the afternoon.

Sheriff's Office, JEAN-PAUL TREMBLAY,
Court House, Sheriff,
Montmagny, January 3, 1974. 55464

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE LA
VILLE DE LA POCATIERE
COMTE DE KAMOURASKA

Avis public

A TOUTES LES PERSONNES INSCRI-
TES SUR LE ROLE D'EVALUATION
EN VIGUEUR COMME PROPRIE-
TAIRES D'IMMEUBLES IMPOSA-
BLES ET, S'IL S'AGIT DE PERSON-
NES PHYSIQUES, QUI SONT MAJEU-
RES ET QUI POSSEDENT LA CI-
TOYENNETE CANADIENNE:

AVIS PUBLIC est, par les présentes,
donné par le soussigné, CLAUDE
CRETE, greffier de la Ville de la
Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE le conseil de cette corporation a
adopté le 29 janvier 1974 le règlement
no: 3-74 relatif à la construction, et
abrogeant le règlement 6-69;

QUE conformément aux dispositions de
l'article 426, par 1 de la LOI DES CITES
& VILLES DU QUEBEC, une assem-
blée publique des personnes intéressées
sera tenue le 22 février 1974, à 7 heures
du soir, à l'endroit ordinaire des
réunions du conseil.

QUE vous êtes, par les présentes,
convoqués à cette assemblée.

DONNE A VILLE DE LA POCATIERE
CE 5 ième JOUR DE FEVRIER 1974.

Claude Crête,
Greffier.

AVIS PUBLIC

DE L'ASSEMBLEE PUBLIQUE QUI
SERA TENUE LE 22 FEVRIER 1974
CONCERNANT LE REGLEMENT NO.
3-74.

Public notice

TO THE PERSONS OF FULL AGE
WHO ARE ENTERED ON THE VA-
LUTION ROLL IN FORCE AS
OWNERS OF TAXABLE IMMOVEA-
BLES AND, IN THE CASE OF PHYSI-
CAL PERSONS, WHO ARE
CANADIAN'S CITIZENS:

PUBLIC NOTICE is hereby given by
the undersigned, CLAUDE CRETE,
clerk of the town of la Pocatière, Co.
Kamouraska:

THAT the council of this corporation
has adopted on January 29th, 1974, the
by-law no. 3-74 on construction and
repealing by-law 6-69;

THAT in conformity with the article
426, par. 1 of the QUEBEC CITIES &
TOWNS ACT, a public meeting will be
hold with the interested persons on
February 21 th, 1974, at 7.00 o'clock
p.m., at the place where the council
usually holds its sitting.

THAT you are hereby convened at this
meeting.

GIVEN AT THE TOWN OF LA
POCATIERE ON FEBRUARY 5th,
1974.

Claude Crête,
Clerk.

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE
VILLE DE LA POCATIERE
COMTE DE KAMOURASKA

Avis public

A TOUTES LES CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE LA POCATIERE,
COMTE DE KAMOURASKA:

AVIS PUBLIC est, par les présentes
donné par le soussigné, CLAUDE
CRETE, greffier de la Ville de la
Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE ce conseil a adopté à son
assemblée spéciale du 24 ième jour de
janvier 1974, le règlement no. 1-74
pourvoyant à déterminer les différents
taux d'imposition pour l'année 1974,
pour la Corporation municipale de Ville
de La Pocatière;

QUE les intéressés pourront consul-
ter ledit règlement au bureau de la
corporation;

QUE ce règlement entrera en vi-
gueur conformément à la loi;

DONNE A VILLE DE LA POCATIE-
RE, ce 25 JANVIER 1974.

CLAUDE CRETE,
greffier.

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE LA
VILLE DE LA POCATIERE
COMTE DE KAMOURASKA

Public notice

TO ALL INHABITANTS OF THE
TOWN OF LA POCATIERE, CO.
KAMOURASKA:

PUBLIC NOTICE is hereby given by
the undersigned, CLAUDE CRETE,
clerk of the town of La Pocatière, Co.
Kamouraska:

THAT this council has adopted on
january 24th 1974, the By-Law no. 1-74
enacting to determine the different
rates of imposition for the year 1974, to
municipality of the La Pocatière;

THAT the interested may consult
the By-Law at the office at the
corporation;

THAT this by-law will be in force in
conformity with law.

GIVEN AT THE TOWN OF LA
POCATIERE ON JANUARY 25TH
1974.

CLAUDE CRETE
clerk.

petites annonces

A VENDRE

SECHEUSE, McClary très propre. Parfait ordre. 2 ans d'usage. \$90.00. Tél.: 248-0364. 13-2-3Fs.

UNE MOTONEIGE de Skiroule RTX 72 en parfaite condition. Tél.: 248-5901. 6-2-2Fs.

SKI-DOO Bombardier, 1970 T.N.T. 340, 1 cylindre, 26 forces, très propre. 248-0364. 6-2-2Fs.

DEUX MAISONS à Revenus, comprenant un local commercial et des logements, sur la rue St-Jean Baptiste. Revenu annuel de \$5,000.00. POUR INFORMATION: Dolan & Boutin, notaires, 78, Avenue de la Gare, Montmagny. Tél.: 248-1115. 31-10-JNO.

MAISON à Vendre à St-Jean Port-Joli, 1 étage, sous-sol fini, 4 chambres à coucher, prix à discuter. Tél.: 598-6148. 5-12-JNO.

Anciennement RESTAURANT l'Espina, bâtisse 80 x 45 pieds, avec équipements ou bâtisse seule et équipement séparé. Offre raisonnable acceptée. S'adresser à: 248-3404, 248-0100. 30-1-4Fs.

SKI-DOO Bombardier Elan SS 1974. Etat neuf, 24 forces, moteur 294-avec toile. Tél.: 248-1806 entre 5 Hrs. et 7 Hrs. P.M. 30-1-3Fs.

MOTO-NEIGE à Vendre Snow-Jet SST, 1973 état neuf. Prix à discuter. Tél.: 598-6035. 6-2-2Fs.

MAISON neuve prête à être habitée immédiatement à Berthier-sur-Mer. Tél.: 259-7718, le jour; 259-7937 le soir. 6-1-3Fs.

PROPRIETE à Vendre, comprenant maison et poulailler de 75 pieds par 30. Située route 24, St-Damase. Tél.: 598-3452, le soir. 9-1-8Fs.

CHEVY-VAN G.M.C. 1968, longue, en bonne condition. Peinture neuve. Tél.: 246-5483. 13-2-3Fs.

TOYOTA Corolla "1200" 1972, à Vendre, en bonne condition. 22 Riv. Nord, Montmagny. Tél.: 248-2202. 13-2-1F.

UNE GUITARE électrique [Marque: ELK], avec amplificateur et micro à l'état neuf. Prix à discuter. S'adresser à: 183, Avenue de la Fabrique, Montmagny. 13-2-1F.

MUSTANG 1971, automatique 302, en bonne condition. Pour tous renseignements supplémentaires: 248-0564 après 6 heures. P.M. 13-2-2Fs.

BOEUF pour congélateur, directement du producteur. Tél.: 248-0464. 13-2-1F.

FOURRAGERE Fox avec 3 "Pick up": Pick-up à Mais, pick-up à foin, barre à faux pour couper en direct. Tél.: 248-0464. 13-2-1F.

MOTONEIGE de Marque: Moto-Ski, 24 forces, 2 cylindres en très bonne condition. Pour informations: 248-0728. 13-2-2Fs.

VOLKSWAGEN, 1967, modèle 1600, très propre. Mécanique en très bonne condition. Tél.: 248-2404. 13-2-1F.

MOTEUR de Volkswagen 40 H.P. entièrement remis à neuf. Rodage 500 milles. Aussi 2 PNEUS pour Volks à flanc blanc 4000 milles d'usage. S'adresser à: 246-5984. 13-2-1F.

MOTO-SKI 1973, "Capri", a servi deux fois. Valeur de \$1,000.00 pour \$600.00. Tél.: 248-0316. 13-2-2Fs.

PROPRIETE au 55 Rue Montcalm, à Vendre ou à échanger. Vois accepter échange pour un chalet ou résidence près du fleuve. S.V.P. Ecrire à C.P. 760, Schumacher, Ontario. 13-2-4Fs.

DEUX SKI-DOOS, un Polaris 19 forces, 1969, un autre de 16 forces 1972. A bon prix. Tél.: 248-1531. 13-2-1F.

TERRAIN situé Place des Meuniers à Montmagny. Tél.: 246-5815. 13-2-JNO.

MAISON toute meublée construction de 2 ans, située sur un terrain de 85 x 95 pieds, ayant comme dimensions: 26 x 40. Avec abri d'auto. Tél.: 246-5815. 13-2-JNO.

SET de chambre d'enfants comprenant: couchette et commode. Tél.: 248-2858. 13-2-3Fs.

TOURNE-DISQUE stéréo avec haut-parleurs détachable. Valeur: \$149.00 pour \$75.00. Très propre. Magnétophone à petites cassettes produit & enregistre sur courant ordinaire. Allumeur d'auto et batterie. Tél.: 248-2502 à l'heure des repas. 13-6-1F.

ROBE de Mariée avec chapeau blanc. Grandeur: 7 ans, prix à discuter. Tél.: 248-3480. 13-6-1F.

CAROSSE se transformant en lit d'auto et poussette. Téléviseur portatif 1/21 pouces, noir & blanc, avec support. Deux paires de ski avec attelage, bottes et batons prix d'aubaine. Tél.: 248-3455. 13-2-1F.

A LOUER

CHAMBRE [Pension ou permis de cuisine si désiré]. Tél.: 248-4866. 13-2-3Fs.

A L'Isletville grande MAISON meublée et renouée à neuf. Pour garder des pensionnaires au futur foyer d'hébergement. Place pour 20 personnes. 3750, Rue Face à la Gare. Voisin des Industries l'Islet. Pour informations: C.P. 62, St-Michel, Clé. Bellechasse, ou 884-2794. 13-2-4Fs.

GARCONNIERE 2 1/2 pièces convenant pour personne âgée. Tél.: 248-1637. 13-2-1F.

CHAMBRE à Louer, près de la Polyvalente, pour deux personnes. 248-2259. 13-2-1F.

MAISON neuve à Louer, à Berthier-sur-Mer. Tél.: 259-7718 le jour; 259-7937 le soir. 6-2-3Fs.

LOGEMENT neuf disponible pour le 1er mai 1974, à L'Isletville. Pour informations: 246-5621. 30-1-JNO.

LOGEMENT 4 1/2 Pièces, à louer, disponible immédiatement. Pour information, communiquez à: 248-3628, ou s'adresser à: 432, Boul. Taché Est, Montmagny. 30-1-3Fs.

CHAMBRES avec salles de bain, cuisine, salon. Chauffage et électricité fournis. Près école Casault (filles). Tél.: 248-1633. 6-2-JNO.

LOGEMENT libre immédiatement ou le 1er mai. 3 1/2-4 1/2 Meublés ou pas meublés. Pour information: 248-0732. 6-2-3Fs.

Pour un bon service, achetez vos produits alimentaires chez **METRO** Léo Leblanc, prop. 68, rue St-Louis, Montmagny. 248-2975.

TERRAIN de 100 x 100 pieds, à Vendre. Tél.: 248-2783. 13-2-3Fs.

LOCAL commercial 25 x 40 avec sous-sol de même superficie à 71, Ave de la Gare. Pour tabagie ou autre commerce. S'adresser à: Pierre Boutin: 248-1115, le jour seulement. 13-2-4Fs.

MAISON à louer ou à Vendre, 5 1/2 Pièces à La Pocatière. Disponible immédiatement. Pour informations: Tél.: 856-3239. 13-2-4Fs.

LOGEMENT à Louer, 5 Pièces, libre le 1er mars. 248-2569. 13-2-1F.

ON DEMANDE

ACHETERAIS monnaie Canadienne de 1968, et avant. Tél.: 466-2922. 13-2-1F.

GARCONNIERE demandée 3 1/2 Pièces, meublées avec salon, chambre et cuisinette. Pour location immédiate. Tél.: 248-0911 avant 5 heures. 13-2-1F.

ACHETERAIS laveuse-essoreuse Simplicité usagée mais en bonne condition. Rond électrique four encastré dans un comptoir. Tél.: 248-2502 à l'heure des repas. 13-6-1F.

Le temps c'est de l'argent! occupez votre temps libre et gagnez de l'argent. Devenez REPRESENTANTE AVON. Ecrire à Mlle. G. Lavoie, C.P. 963, Rimouski ou composez: 724-6616. 13-2-10Fs.

ACHETERAIS monnaie Canadienne de 1968 et avant. Tél.: 466-2922. 13-2-1F.

Un couple de 40 ans, recherche à Montmagny pour un an au minimum, un APPARTEMENT meublé, chauffé, propre, environ 2 Pièces plus cuisine et Salle-de Bain. Tél.: 248-3504. 6-2-2Fs.

FEMME libre avec expérience pour ouvrage général dans une maison de pension du Centre-Ville. 248-1706. 6-2-2Fs.

BULK TANKS

Vente et échange de Bulk Tanks de toutes marques et de toutes grandeurs avec garantie. Jacques Thibeault: 246-3707.

MAISON A VENDRE

neuve plein pied. Maison à 2 logements située près de l'hôpital. Possibilité de faire des garçonniers ou sous-sol. Pour renseignements: après 4 Hrs. P.M. Tél.: 248-2069.

Maison A VENDRE

MAISON NEUVE A VENDRE SITUÉE DANS LE NOUVEAU DEVELOPPEMENT A CAP ST-IGNACE. 246-5621

HABITATION MAURICIENNE MAISONS

DISTRIBUTEUR

JEAN-PAUL LEVEILLE

144, de la Gare Montmagny. Tél.: 248-3591

N'ACHETEZ JAMAIS SANS NOUS AVOIR CONSULTER.

NOM.....

ADRESSE.....

Pour de plus amples informations, découpez et envoyez-nous ce coupon.

A LOUER

Logement neuf disponible pour le 1er mai 1974, à L'Isletville. Pour information, téléphonez à:

246-5621

A LOUER

LOCAL à louer, 25 x 65 pieds pour COMMERCE ou BUREAU.

Amenagement possible aux exigences du locataire.

Tél.: 248-2780.

ATTENTION ALL MANUFACTURERS/EXPORTERS

We will buy your:

Saw chains of 36" bar length 404 pitch or in reels of 100' per reel, Round files of 7/32", Flat Knitting machineries, Ice block making machineries, Bullet making machineries, Absorbent cotton wool making machineries, Concrete block making machineries, Bakery machineries, etc.

For commercial negotiation, air mail all catalogues and prices to: The Manager, Marketing Acceptances Ltd., BCM 1025, London WC1V 6XX

ARGENT A PRÊTER

1ère et 2ème HYPOTHÈQUE

- Résidentiel
 - Commercial
 - Chalet
- (Service 48 heures)

AUCUNE COMMISSION

— N'hésitez pas —

Homeplan Realty Ltd, membre de

LE GROUPE TRADERS LIMITEE

930, Chemin Ste-Foy Québec 6, Québec, G1S 2L4. Tél.: 681-8131.

As-tu vu ça!

MAINTENANT TOUTES NOS AUTOS USAGÉES ÉTIQUETÉES.

GOODWILL

PORTENT

UNE GARANTIE DE 6 MOIS

BEDARD 116, ST-JEAN-BAPTISTE OUEST, MONTMAGNY. 248-3553. AUTOMOBILES Itée.

Immeubles Montmagny ROBERT BERNIER COURTIER

199, rue du Manoir

248-2652

COMMERCES A VENDRE:

Hôtels, motels à Québec, Montmagny, Trois-Rivières, Lauzon, etc.

Manufacture, aubaine pour vente rapide, à L'Isletville. \$8,000. comptant, balance comme loyer. Manufacture de meubles, en opération dans les Cantons de l'Est.

Cantons de l'Est: hôtel licencié, 18 chambres avec loyer, salle à diner pour 40 personnes. Bar salon pour 125 personnes. taverne pour 45 à 50 personnes, situé à Farnham, 38 milles de Montréal.

Motel, salle de réception, 2 bars-salons, salle à diner, licencié complet, avec belle vue sur le fleuve. En très bon état.

A MONTMAGNY:

Bloc appartements à vendre, rue St-Jean-Baptiste 3 logements.

Propriété 7 pièces, avec 2 solariums, garage porte électronique, semi-meublé fini en pierre. 58'x36', terrain 16,200 pieds carrés, paysage.

Bloc à appartements, 2 commerces et 2 logements loués présentement, revenu de \$4,140., à vendre ou à échanger.

Terrain commercial et résidentiel. Plusieurs vendus à date.

PLANIFIEZ VOTRE AVENIR ET DEVEZ PROPRIETAIRE DE VOTRE TERRAIN IMMEDIATEMENT POUR \$50. COMPTANT. BALANCE \$25.16 PAR MOIS. TERRAINS A PARTIR DE \$1,000. DANS LA VILLE DE MONTMAGNY.

Montmagny: terrain boisé pour chalet à 0.20 cents le pied carré sur le bord du fleuve. Pour cet automne seulement.

Terrain commercial à la sortie de l'Autoroute 20 à vendre. 720' de façade par environ 286' de profondeur.

Avons un grand besoin de prop. de tous genres, petites et grosses dans la Ville.

Prêts hypothécaires en 1ère et 2ème sur tout genre de construction, résidences, magasins avec logements, entrepôt, station service, centre d'accommodation, blocs appartements, chalets, terrains, rachat de 1ère et 2ème hypothèque.

A VENDRE:

Garage employant 6 personnes avec équipement pour débousselage et peinture ainsi que vente de voitures usagées.

Peoples

JOURS D'AUBAINES DE FÉVRIER

3 FAÇONS D'ACHETER

- Au comptant
- Mise-de-côté
- Crédit facile avec ChargeX

"À cause de l'espace restreint de quelques-uns de nos magasins, tous les articles annoncés ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Si vous désirez acheter un article qui ne se trouve pas dans votre magasin local, Peoples se fera un plaisir de prendre votre commande et de vous la faire parvenir dans un court délai... au prix de vente."

EN VENTE 67¢ pqt

LAINES À TRICOTER PHENTEX

Achat spécial de laine 3 plus emballée, lavable à la machine et aux couleurs inaltérables. Couleurs très à la mode. Balles de 3.20 oz.

EN VENTE 4.47 ch.

CORSAGES POUR DAMES

Modele sans manches, encolure en "V", côtes 1x1, rayures horizontales. Grs. P.M.G.

EN VENTE 2.99

PANTALONS POUR FILLETES

En acrylique à carreaux. Grs. 4 à 6x.

PRODUITS PEOPLES

1. Algues marines Peoples, 16 oz
2. Lotion pour la peau Peoples, 14 oz
3. Shampoing herbat Peoples, 32 oz
4. Shampoing Balsam Peoples, 32 oz
5. Conditionneur balsam Peoples, 16 oz
6. Shampoing pellicule Peoples, 32 oz
7. Shampoing vitamine E Peoples, 32 oz
8. Creme à rasage Peoples, 11 oz

97¢ ch. AU CHOIX

54 x 80	70 x 90	80 x 90
2.22 ch.	2.72 ch.	3.72 ch.

COUVERTURES EN FLANELLETTE

Couvertures en flanellette "Tex-Made" au motif imprimé "Polar", rayures multicolores, avec bordures.

esw

EN VENTE 2.99 ch.

VENTE DE BATTERIE DE CUISINE EN ALUMINIUM

Choix de 4 articles populaires: percolateur de 5 tasses, friteuse de 3 pintes, poëlon de 10" ou casserole de 2 pintes avec couvercle. Fabrication canadienne par General Steelware.

EN VENTE 3 pres 97¢

BAS-CULOTTES

En nylon extensible, 40/20 denier, taille en tricot lycra. TAILLE UNIQUE Aussi, style diaphane 20 denier.

LES GALERIES
MONTMAGNY
MONTMAGNY, P.Q.

• **MAGASINS PEOPLES** •

4 ième AVENUE
LAPOCATIERE
856-2445